

**PROCES-VERBAL
DE LA COMMISSION PERMANENTE DES INTERVENTIONS
DU 27 SEPTEMBRE 2013**

R

CS

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 Douai Cedex - Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15

Mission Picardie : 64 bis, rue du Vivier - CS 91160 - 80011 Amiens Cedex 01 - Tél. : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

Mission Littoral : Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson - BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer Cedex - Tél. : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80

Procès-verbal de la Commission Permanente des Interventions du 27 septembre 2013

www.eau-arts-picardie.fr

ETAIENT PRESENTS :

Présidence :

LEMAY Patrick
Président – Représentant des Usagers

Vice-Présidence :

SCHEPMAN Jean
Vice - Président – Représentant des Collectivités Territoriales

Membres permanents :

Représentants des Collectivités Territoriales :

BOULOGNE Michel
RAOULT Paul
SIMÉON Gilbert

Représentants des Usagers :

BARAS Jean-Marie
BRACQ Dominique
LUCQ Chantal

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

En tant que représentants :

Monsieur FOUQUART Pascal, représentant Madame BOUYER Sophie, DRAAF Nord Pas-de-Calais
Monsieur PREVOST Olivier, représentant Monsieur PASCAL Michel, DREAL Nord Pas-de-Calais
Monsieur THEROUANNE Max, représentant Monsieur LENOIR Daniel (*remplacé par Mr GRALL Jean-Yves au 01/10/2013*), Agence Régionale de Santé Nord Pas-de-Calais

Représentant du Personnel :

VERHAEGHE Hubert (Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration)

Membres non permanents :

Représentants des Collectivités Territoriales :

COTEL Jacques
DEFLESSELLE Claude
EECKHOUDT Patrick

Représentants des Usagers :

DECOOL François
FAICT Olivier
ROUSSEL Bruno

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

En tant que représentants :

Monsieur MOSSMANN Jean-Rémi, représentant Monsieur DEMARCO François, BRGM
Madame RENOULT Elodie, représentant Monsieur PAPINUTTI Marc, VNF

Représentant du Personnel :

LEFEBVRE Jean-Pierre (Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration)

Membres consultatifs :

THIBAUT Olivier

Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,
Assisté de Mrs BLIN, DELOBELLE, DOLLET, JOURDAN, KARPINSKI, LABRUNE, LEMAIRE, MARIEN,
PRUVOT, VALIN, VERHAEGHE,
Mmes AUBERT, MARTIN, LESSENS, VALLEE

ETAIENT EXCUSÉS :

Membres permanents :

Représentants des Collectivités Territoriales :

CAU Emmanuel

FLAJOLET André, mandat à Mr SIMEON Gilbert

Représentants des Usagers :

DIDIO Jean-Christophe, mandat à Mr LEMAY Patrick

Siège Vacant de Mr DEMAREST Vincent (Election en CA du 18/10/2013)

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

RATEL Christian, Directeur Régional des finances publiques du Nord Pas-de-Calais et du département du Nord

Membres non permanents :

Représentants des Collectivités Territoriales :

BEAUCHAMP Charles

GAQUERE Raymond

R

Représentants des Usagers :

CELLIEZ Pierre-André

MORTIER Jacques

VANTYGHEM Thierry

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

CABAU WOEHREL Christine, Directrice du Grand port maritime de Dunkerque

COURCOL Laurent, Directeur interrégional de la mer Manche orientale – mer du Nord

DÉMARCO François, Directeur Général BRGM, Représenté par Mr MOSSMANN Jean-Rémi

GAUTHIER Odile, Directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres,

HOTTIAUX Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Nord Pas-de-Calais

LAURENT Annaïck, DIRECCTE Nord Pas-de-Calais

PAPINUTTI Marc, Directeur Général de Voies Navigables de France, Représenté par Mme
RENOULT Elodie

Membres consultatifs :

ANSELME Jean-Pierre, Agent Comptable auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

BAILLY-TURCHI Maud, Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

BUR Dominique, Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

GRISEZ Claire, Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

POHER Hervé, Président du Comité de Bassin Artois-Picardie

LISTE DES MANDATS :

(Chaque membre peut donner mandat à un autre membre appartenant au collège auquel appartient le mandant. Aucun membre ne peut détenir plus de deux mandats.

Les membres du collège de l'Etat et de ses Etablissements publics peuvent se faire suppléer par un membre du service ou de l'organisme auquel ils appartiennent.

Le représentant titulaire du personnel de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie peut se faire suppléer par le représentant suppléant du personnel de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

**En cas d'inapplicabilité exceptionnelle des dispositions normalement applicables aux quorum et mandats, les membres dits « permanents » de la Commission Permanente des Interventions peuvent être suppléés à l'initiative du Président par les membres dits « non permanents » appartenant au même collège qu'eux au Conseil d'Administration et présents en séance, ou leur donner mandat)*

Mandataire	Mandant
Collège des Collectivités Territoriales	
SIMEON Gilbert	FLAJOLET André
Collège des Usagers	
LEMAY Patrick	DIDIO Jean-Christophe
Collège de l'Etat et des Etablissements publics	
FOUQUART Pascal	BOUYER Sophie
THEROUANNE Max	LENOIR Daniel (GRALL Jean-Yves)
PREVOST Olivier	PASCAL Michel

R

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2013

2 - Lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles

- 2.1 - Situation des engagements (lignes X13 et X151)
- 2.2 - Participations financières pour l'épuration industrielle (ligne X132)
- 2.3 - Point d'information sur l'avancement des études RSDE

3 - Epuration publique :

- 3.1 - Situation des engagements (lignes X110, X113, X115 et X150)
 - 3.1.1 - Participations financières pour la réalisation des stations d'épuration (ligne X110)
 - 3.1.2 - Participations financières pour le traitement des eaux pluviales (lignes X115)
- 3.2 - Situation des engagements (lignes X120, X122, X123 et X124)
 - 3.2.1 - Participations financières à la création de réseaux d'assainissement (ligne X120)
 - 3.2.2 - Participations financières à la réhabilitation des réseaux d'assainissement (ligne X122)
 - 3.2.3 - Participations financières aux réseaux d'eaux pluviales (ligne X124)

4 - Eau potable :

- 4.1 - Situation des engagements (lignes X21, X23 et X25)
- 4.2 - Participations financières aux économies d'eau et à la recherche de fuites (ligne X 210)
- 4.3 - Participations financières en faveur de la protection de la ressource en eau (ligne X23)
- 4.4 - Participations financières à l'amélioration de la qualité de l'eau potable (ligne X250)
- 4.5 - Participations financières à la sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable (ligne X251)

5 - Lutte contre la pollution agricole :

- 5.1 - Situation des engagements (lignes X18 et X152)
- 5.2 - Participation financière à la lutte contre les pollutions diffuses (ligne X182)

6 - Restauration et gestion des milieux aquatiques :

- 6.1 - Situation des engagements (ligne X24)
- 6.2 - Participations financières en faveur de l'entretien et de la restauration des cours d'eau (ligne X240)
- 6.3 - Participations financières en faveur du curage des sédiments toxiques (ligne X241)
- 6.4 - Participations financières en faveur de la lutte contre l'érosion (ligne X242)
- 6.5 - Participations financières en faveur de l'entretien et de la restauration des zones humides (ligne X243)
- 6.6 - Participations financières en faveur de la prévention des inondations (ligne X244)
- 6.7 - Participations financières en faveur de l'acquisition de zones humides, maintien de la biodiversité (ligne X245)
- 6.8 - Participations financières en faveur du rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau (ligne X246)

7 - Planification :

- 7.1 - Situation des engagements
- 7.2 - Participations financières en faveur de l'élaboration et du suivi de SAGE (ligne X290)
- 7.3 - Participation financière en faveur de l'élaboration et du suivi de contrats de Baie

RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	TRANSMIS AU CA	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Interventions du 24 mai 2013	X				Unanimité
2	2.1	13-I-051 AGRATI FOURMIES SAS (n° 14376)	X				Unanimité
2	2.2	13-I-052 EPURATION INDUSTRIELLE (n° 14311)	X			X	Unanimité. Dossier n°19061 « Reporama » retiré et reporté à la CPI du 08/11/13.
3	3.1.1	13-I-053 STATIONS D'EPURATION DES COLLECTIVITES (n°14328)	X				Unanimité
3	3.1.2	13-A-... TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (n° 14329)		X			Unanimité
3	3.2.1	13-I-054 RESEAUX D ASSAINISSEMENT (n° 14371)	X				Unanimité
3	3.2.2	13-I-055 REHABILITATION DES RESEAUX D ASSAINISSEMENT (n° 14372)	X				Unanimité
3	3.2.3	13-A-... RESEAUX D'EAUX PLUVIALES (n° 14369)		X			Unanimité
4	4.2	13-A-... ECONOMIES D EAU (n° 14343)		X			Unanimité
4	4.3	13-I-056 ETUDES ET ANIMATION POUR LES ORQUE (n° 14360)	X				Unanimité
4	4.4	13-I-057 AMELIORATION QUALITE EAU POTABLE DISTRIBUEE (n° 14340)	X				Unanimité
4	4.5	13-I-058 SECURISATION QUANTITATIVE (n° 14341)	X				Unanimité
5	5.2	13-A-... LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES (n° 14287)		X			Unanimité
6	6.2	13-I-059 ENTRETIEN ET RESTAURATION DES COURS D'EAU (n° 14407)	X				Unanimité

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR		N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	TRANSMIS AU CA	REFUSE	AMENDE	OBSERVATIONS
6	6.3.1	13-I-060	CURAGE DES SEDIMENTS TOXIQUES (n° 14409)	X				Unanimité
6	6.3.2	13-I-061	PARTICIPATION FINANCIERE EN FAVEUR DU CURAGE DES SEDIMENTS TOXIQUES POUR DOSSIER CAPH AVEC ENGAGEMENT DIFFERE (n° 14410)	X				Unanimité
6	6.4.1	13-I-062	EROSION - COMMUNAUTE DE COMMUNES BOCAGE HALLUE (n°14434)	X				Unanimité
6	6.4.2	13-I-063	PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE L'EROSION AVEC ENGAGEMENTS DIFFERES (n° 14396)	X				Unanimité
6	6.5.1	13-I-064	ENTRETIEN ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES (n° 14426)	X				Unanimité
6	6.5.2	13-I-065	ENTRETIEN ET RESTAURATION DE ZONES HUMIDES CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE (n° 14421)	X				Unanimité
6	6.6.1	13-I-066	PREVENTION DES INONDATIONS (n° 14393)	X				Unanimité
6	6.6.2	13-I-067	PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE LA PREVENTION DES INONDATIONS - DOSSIER USAN AVEC ENGAGEMENTS DIFFERES (n° 14394)	X				Unanimité
6	6.6.3	13-I-068	PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE LA PREVENTION DES INONDATIONS - DOSSIER CCA ABBEVILLOISE AVEC ENGAGEMENT DIFFERE (n° 14395)	X				Unanimité
6	6.7	13-I-069	ACQUISITION ZONES HUMIDES MAINTIEN BIODIVERSITE (n° 14411)	X				Unanimité
6	6.8	13-I-070	RETABLISSEMENT CONTINUITE ECOLOGIQUE COURS D'EAU (n° 14402)	X				Unanimité
7	7.2	13-I-071	ELABORATION ET SUIVI DES SAGE (n° 14400)	X				Unanimité
7	7.3	13-I-072	ELABORATION SUIVI CONTRATS RIVIERE, BAIE (n° 14406)	X				Unanimité

R *OT*

OUVERTURE DE SEANCE

Monsieur le Président Patrick LEMAY ouvre la séance à 9 H 37.

Il propose de modifier désormais l'ordre de présentation des points afin que ce ne soit pas toujours les mêmes dossiers abordés en dernier.

Ainsi, seront abordés à cette séance, avant les autres points, ceux des SAGE et des milieux naturels.

Les membres de la Commission valident cette formule de présentation.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MAI 2013

Monsieur LEMAY demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Interventions du 24 mai 2013.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Interventions du 24 mai 2013 est adopté à l'unanimité.

7 – PLANIFICATION

7.1 – Situation des engagements Appui à la gestion concertée

Madame AUBERT en référence au point n°7 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente la situation des engagements de la ligne X29 « Appui à la gestion concertée » et les demandes de participations financières soumises à décision de la Commission.

Ligne X29	X29	X290	X291	X292
Appui à la gestion concertée	TOTAL	Elaboration et suivi des SAGE	Elaboration et suivi des contrats de rivière, de baie...	Suivi des SDAGE
Dotations	715 000 €	621 900 €	93 100 €	0 €
Engagements décidés depuis le 1er janvier	309 502 €	309 502 €	0 €	0 €
Décisions du Directeur Général en cours	22 600 €	22 600 €	0 €	0 €
Engagements proposés à la CPI	378 036 €	284 936 €	93 100 €	0 €
Reste disponible après la CPI	4 862 €	4 862 €	0 €	0 €
% d'engagement	99%	99%	100%	

R

Dossiers présentés

7.2- Participations financières en faveur de l'élaboration et du suivi de SAGE (ligne X290)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

5 dossiers « Elaboration et suivi des SAGE » (ligne X290) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 284 936 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

N° dossier	Nom du maître d'ouvrage	Objet des travaux	Montant de participation financière
19130	Lille Métropole Communauté Urbaine	Animation du SAGE Marque Deûle	99 441 €
19140	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Animation du SAGE Sambre	93 450 €
19151	Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Plan de communication du SAGE Delta de l'Aa	7 500 €
19152	USAN	Elaboration de brochures sur l'entretien et la restauration des cours d'eau	1 358 €
17617	Lille Métropole Communauté Urbaine	Réalisation des études tendances et scenarii et évaluation environnementale	83 187 €
TOTAL			284 936 €

7.3- Participation financière en faveur de l'élaboration et du suivi de contrats de Baie (ligne X291)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, est présenté :

1 dossier « Elaboration et suivi de contrats de rivières et de baies » (ligne X291) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 93 100 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

N° dossier	Nom du maître d'ouvrage	Objet des travaux	Montant de participation financière
19148	Syndicat Mixte du SAGE de la Canche	Animation du contrat de baie de la Canche	93 100 €
TOTAL			93 100 €

Débats :

Monsieur LEMAY demande si des remarques sont à exprimer sur les 6 dossiers d'appui à la gestion

concertée présentés.

Monsieur DEFLESSELLE demande si l'animation du contrat de baie de la Canche est bien prévue sur plusieurs années.

→ **Madame AUBERT** confirme que la participation financière de l'Agence est basée sur une durée de 3 ans d'animation du contrat de baie de la Canche.

Monsieur THIBAUT tient à souligner la qualité du travail réalisé sur les animations de SAGE, Contrats de baie et de rivières.

L'Agence ne se contente pas de financer les animations et travaille en amont avec les animateurs et les structures pour définir conjointement le plan d'action présent et à venir.

Ce travail préalable est détaillé dans les fiches de présentation.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers «**Elaboration et suivi des SAGE**» et «**Elaboration et suivi des contrats de rivières et de baie**».

Il procède au vote des délibérations correspondantes.

***La délibération «ELABORATION ET SUIVI DES SAGE»
n°13-I-071 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.***

***La délibération «ELABORATION SUIVI CONTRATS RIVIERE, BAIE»
n°13-I-072 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.***

6 – RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Monsieur JOURDAN présente au préalable sous forme d'illustration photo la réception des travaux d'aménagement d'annexes alluviales sur la commune de Labourse le 30 août 2013 et la réception des travaux de restauration de frayères sur les berges du Canal de Roubaix le 12 septembre 2013. Il remercie à cette occasion les administrateurs qui étaient présents.

6.1 – Situation des engagements (ligne X24)

Monsieur JOURDAN en référence au point n°6 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente la situation des engagements de la ligne X24 «**restauration et gestion des milieux aquatiques**» et les demandes de participations financières soumises à décision de la Commission.

R

05

Ligne X24 Restauration et gestion des milieux aquatiques	X24 TOTAL	X240 Entretien et restauration des cours d'eau	X241 Curage des sédiments toxiques	X242 Erosion	X243 Entretien et restauration des zones humides	X244 Prévention des inondations	X245 Acquisitions foncières de ZH et de ZEC	X246 Rétablissement de la continuité écologique
DOTATION ANNUELLE 2013	10 100 000 €	2 580 000 €	600 000 €	650 000 €	1 470 000 €	1 300 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €
DEJA ENGAGE AVANT LA CPI DU 27/09/2013	4 899 856 €	1 906 758 €	0 €	473 896 €	935 211 €	882 127 €	342 652 €	359 212 €
DOSSIERS SOUMIS A DECISION DE LA CPI DU 27/09/2013	2 161 961 €	503 249 €	356 880 €*	39 262 €**	345 007 €	300 284 €***	258 006 €	359 273 €
CUMUL DES ENGAGEMENTS APRES CPI DU 27/09/2013	7 061 817 €	2 410 007 €	356 880 €	513 158 €	1 280 218 €	1 182 411 €	600 658 €	718 485 €
SOLDE	3 038 183 €	169 993 €	243 130 €	136 842 €	189 782 €	117 589 €	899 342 €	1 281 515 €
% D'ENGAGEMENT	69,90 %	93,40 %	59,50 %	78,90 %	87,10 %	91,00 %	40,00 %	36,00 %

* 2 dossiers avec engagements en 2013 (356 880 €), et 1 dossier d'un montant de 2 904 584 € avec engagements différés pour 2014 (sous ligne X241)

** 1 dossier avec engagement en 2013 (39 262 €), et 1 dossier d'un montant de 149 686 € avec engagements différés pour 2014 (sous ligne X242)

*** 4 dossiers avec engagements en 2013 (300 284 €), et 2 dossiers d'un montant global de 667 937 € avec engagements différés pour 2014 (sous ligne X244)

Dossiers présentés

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

27 dossiers dont 23 dossiers soumis pour engagement en 2013 pour un montant total d'environ 2 M€ et **4 dossiers soumis pour engagement en 2014**.

4 dossiers sont soumis pour engagement en 2014 en raison de contraintes de calendriers en rapport à des engagements FEDER.

Les dossiers sont soumis à décision dès la CPI du 27 septembre 2013 et non en 2014 pour donner délégation au Directeur Général de l'Agence d'engager des conventions dès que possible en vue du respect des échéances de co-financement FEDER.

(Si jamais les résultats des appels d'offres affichent des montants finaux très supérieurs aux montants connus à ce jour, les dossiers concernés seraient à nouveau présentés aux instances pour décision)

6.2 – Participations financières en faveur de l'entretien et de la restauration des cours d'eau (ligne X240)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés, en application des coûts plafonds (1 500 € par km sur 3 ans) :

7 dossiers d'entretien et restauration des cours d'eau (ligne X240) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 503 249 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

N° Dossier	N° Maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage	Objet	Localisation	PF	Priorité
1909400	10803	SIAE COURS D EAU AVESNOIS	Travaux d'entretien courant des 2 Helpe et de leurs affluents, pour un linéaire de cours d'eau global de 270 kms, pour une période de 3 ans (2013-2015).	Bassins versants de l'Helpe majeure et l'Helpe mineure.	202500	P1
1910300	A2161	SYNDICAT MIXTE AMEVA	Renouvellement des plans de gestion des rivières Noye, Luce, Ingon, Cologne, Avre et Airaines.	Bassins Versants de la Noye, de la Luce, de l'Ingon, de la Cologne, de l'Avre et de l'Airaines	47275	P1
1910400	10491	SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L' AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA LAWE	Travaux d'entretien écologique de la Lawe et de ses affluents (116,2 km) sur le territoire de compétence du SIPAL au titre des années 2013 -2015.	Bassin versant de la Lawe.	87150	P1
1910800	02461	SYND ADDUCTION EAU VALLEE DE L' OMIGNON	Travaux de restauration de la rivière Omignon amont au titre de la période 2013 - 2015	Bassin versant de l'Omignon amont (Aisne)	62735	P1
1911200	10477	SICOM AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA SELLE	Travaux d'entretien écologique de la rivière Selle (Escaut) et ses affluents pour la période 2013 - 2015 (44,195 kms)	Bassin versant de la Selle de St Souplet à Douchy les Mines sur 44,195 km de cours d'eau.	33146	P1
1911600	10772	SYND ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA LUCE	Travaux de restauration écologique de la rivières Luce (18 km) pour la période 2013 / 2014.	Bassin versant de la Luce	32043	P1
1807500	A4116	COMMUNAUTE DE COMMUNES ARTOIS LYS	Plan de restauration et d'entretien écologique de la Busnes et ses affluents.	Bassin versant de la rivière de Busnes	38400	P1
TOTAL GENERAL					503249	

R

Monsieur JOURDAN rappelle qu'il faut distinguer les plans pluriannuels de restauration et d'entretien écologique qui font l'objet :

- d'un diagnostic de l'état initial,
- d'une identification des pressions,
- d'une définition des projets de restauration,
- d'une phase d'instruction réglementaire,

et l'assistance technique qui fait l'objet :

- de travaux de restauration,
- de travaux d'entretien « pluri-annuels »,
- d'évaluation des actions.

Monsieur LEMAY demande si des remarques sont à exprimer sur les dossiers présentés.

Aucune remarque.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les 7 dossiers «entretien et restauration des cours d'eau».

Il procède au vote de la délibération correspondante.

La délibération «ENTRETIEN RESTAURATION DES COURS D'EAU» n°13-I-059 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

6.3 – Participations financières en faveur du curage des sédiments toxiques (ligne X241)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

2 dossiers de curage des sédiments toxiques (ligne X241) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 356 880 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n°1	Communauté Urbaine de LILLE	Etude d'aménagement de la Branche de Croix	105 725 € HT	S50 %	52 862 €
Fiche n° 2	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	Mission de maîtrise d'œuvre de suivi des travaux de requalification écologique de la Scarpe inférieure entre Hasnon et Mortagne du Nord	380 022,50 € HT	S80 %	304 018 €
Total					356 880 €

1 dossier de curage des sédiments toxiques avec engagements différés 2014 (ligne X241) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 2 904 584 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

07

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n°3	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	Travaux de requalification écologique de la Scarpe inférieure entre Hasnon et Mortagne du Nord	6 038 638,15 € HT	S48,1%	2 904 584 €
Total					2 904 584 €

Débats :

Monsieur LEMAY indique qu'il se rappelle qu'il avait été souligné lors de précédentes discussions que le dragage de fonds de rivières ou de canaux n'est pas forcément positif pour l'environnement.

→ **Monsieur JOURDAN** explique que les opérations présentées sur la Scarpe inférieure se caractérisent par une valorisation économique de la voie d'eau : sans dragage, il n'y a pas de possibilité pour la Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut de valoriser la voie d'eau pour la restauration de la navigation.

L'objectif pour l'Agence n'est pas de financer le maintien du chenal de navigation mais d'aider la gestion des sédiments pollués.

Compte tenu de tous les efforts réalisés en matière d'assainissement, il existe aujourd'hui une diminution de la demande biologique en oxygène et des phénomènes de transferts des sédiments pollués qui étaient sur le fond des canaux.

La nouvelle problématique est que les métaux pollués stockés dans les sédiments deviennent à nouveau mobilisables.

Ce type de travaux est finalement favorable à l'atteinte des objectifs de l'Agence en matière d'état physico-chimique des cours d'eau.

Ces travaux s'accompagnent systématiquement d'une analyse au cours des phases chantiers de la qualité de l'eau (étude d'impacts des travaux, suivi après travaux).

Sur la Deûle et la Lys canalisées cette question ne se pose pas encore aujourd'hui.

Monsieur SCHEPMAN rappelle que le Conseil Général du Nord aide beaucoup de démarches d'entretien et de restauration de cours d'eau. Concernant les actions de curage des sédiments toxiques et notamment sur le dossier de la Scarpe inférieure, le Conseil Général du Nord pourrait éventuellement intervenir financièrement dans le cadre des contrats de territoires du Douaisis et du Valenciennois.

→ **Monsieur JOURDAN** note l'information, très intéressante, de Monsieur SCHEPMAN car le transport des sédiments pollués est un poste de dépenses non éligible aux aides de l'Agence et du FEDER.

Le maître d'ouvrage était justement inquiet sur les possibilités d'intervention financière du département sur son opération.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les 2 dossiers « curage des sédiments toxiques » à engagement 2013.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

**La délibération «CURAGE DES SEDIMENTS TOXIQUES »
n°13-I-060 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.**

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI le dossier « *Participation financière en faveur du curage des sédiments toxiques pour le dossier CAPH avec engagement différé (2014)* ».

Il procède au vote de la délibération correspondante.

**La délibération «PARTICIPATION FINANCIERE EN FAVEUR DU CURAGE DES
SEDIMENTS TOXIQUES POUR LE DOSSIER CAPH AVEC ENGAGEMENT DIFFERE»
n°13-I-061 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions**

6.4 – Participations financières en faveur de la lutte contre l'érosion (ligne X242)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

1 dossier de lutte contre l'érosion (ligne X242) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 39 262 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n° 1	Communauté de Communes du Bocage Hallue	Mission de maîtrise d'oeuvre préalable aux travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols agricoles, sur le bassin versant de la Nièvre amont	78 525,00 €	S50 %	39 262 €

1 dossier de lutte contre l'érosion avec engagement différé 2014 (ligne X242) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 149 686 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n°2	Communauté de Communes du Bocage Hallue	Travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols agricoles sur le bassin versant de la Nièvre amont (Naours Wargnies)	472 644,50 €	S31,67 %	149 686 €

Monsieur JOURDAN présente par des illustrations photos un exemple de désordre hydraulique que peuvent provoquer l'érosion et le ruissellement des sols avec la coulée de boue de Villers-Plouich en septembre 2008.

Cet exemple montre l'importance de gérer le problème à la parcelle et à la source.

Il présente également sous forme de photo un exemple de fascine vivante de saules sur Estreux. En cas de coulée de boue, les matières en suspension sont retenues par la fascine et les désordres hydrauliques sont évités.

Débats :

Monsieur SCHEPMAN souligne, pour s'être rendu sur place, que la catastrophe de Villers-Plouich a été marquante.

Il souligne que la coulée de boue a emporté les plaques de macadam des routes dans les champs. Une espèce de torchis sec s'était déversé dans les rues parfois à hauteur de plus d'1 mètre. Les voitures ont été déplacées sur quelques dizaines voire centaines de mètres. La secrétaire de mairie est morte étouffée par la boue.

Les causes, outre l'excès de précipitations, viennent du positionnement géographique du village (en fond de cuvette) et de la moisson récente ayant laissé les terres plus ou moins à nu.

Il est important de se rappeler de ce genre de catastrophe marquante.

Les aménagements réalisés dans un village proche (travaux de rétention d'eau pour 110 000 €) ont évité ce genre de catastrophe.

Les actions de prévention sont donc nécessaires et efficaces.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers «érosion».

Il procède au vote les délibérations correspondantes.

La délibération «EROSION - COMMUNAUTE DE COMMUNES BOCAGE HALLUE» n°13-I-062 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

La délibération «PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE L'EROSION AVEC ENGAGEMENTS DIFFERES» n°13-I-063 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

6.5 – Participations financières en faveur de l'entretien et de la restauration des zones humides (ligne X243)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

4 dossiers d'entretien et de restauration des zones humides (ligne X243) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 345 007 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

e

N° dossier	N° maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage	Objet	Localisation	PF	Priorité
1908400	00813	ARQUES	Travaux de restauration écologique et d'aménagement du dispositif d'accueil du public des étangs de Malhôte et Beauséjour, pour la période 2013/2015.	Commune de Arques	78614	P1
1909500	21246	SYND MIXTE DU PARC C.&M. D'OPALE	Mise en oeuvre par le Parc naturel régional Caps et marais d'Opale d'un programme de préservation de la basse vallée de la Slack.	L'action se déroule dans la basse vallée de la Slack, telle que définie par le périmètre d'intervention de la 6ème section de wateringues et les prairies de la Warenne. 6 communes sont concernées : Wimereux, Wimille, Ambleteuse, Bazinghen, Beuvrequen et Marquise.	31920	P1
1909600	00813	ARQUES	Réalisation du plan de gestion écologique des Etangs de Malhôte et Beauséjour : Entretien	Commune de Arques	39600	P1
1911000	28076	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE	Entretien pluri-annuel 2013 - 2015 de 991 ha de zones humides, au titre l'année 2013.	Les zones humides de la vallée de la Somme.	194873	P1
Sous-Total P1					345007	P1
TOTAL GENERAL					345007	P1

Monsieur LEMAY demande si des remarques sont à exprimer sur les dossiers présentés.

Aucune remarque.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers «entretien et restauration des zones humides».

Il procède au vote des délibérations correspondantes.

La délibération «ENTRETIEN RESTAURATION DES ZONES HUMIDES» n°13-I-064 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

La délibération «ENTRETIEN RESTAURATION DES ZONES HUMIDES – CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE» n°13-I-065 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

6.6 – Participations financières en faveur de la prévention des inondations (ligne X244)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

4 dossiers de prévention des inondations (ligne X244) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 300 284 € € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n°1	Union des Syndicats d'Assainissement du Nord	Travaux de création de 3 zones d'expansion de crues d'une superficie de 2,82 ha sur le bassin versant de l'Yser dans le cadre du projet Interreg « CRESEY »	260 175 €	S36,44 %	94 807 €
Fiche n° 2	Syndicat Mixte pour le schéma d'Aménagement et la Gestion des Eaux de la Lys	Mise en place d'un réseau de suivi hydrologique dans le cadre du PAPI de la Lys	170 000 €	S20 %	34 000 €
Fiche n°3	Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale	Etude hydraulique des bassins versants de la Dordonne et de l'Huitrepin et réalisation des dossiers réglementaires préalables aux travaux	119 755 €	S50%	59 877 €
Fiche n°4	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	Travaux de lutte contre les inondations sur le bassin versant de Saint-Saulve	279 000 €	S40%	111 600 €
Total					300 284 €

2 dossiers en engagements différés 2014 de 667 937 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

Référence	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Montant de l'opération	Taux	Participation financière
Fiche n°5	Union des Syndicats d'Assainissement du Nord	Aménagement des zones d'expansion de crues des canaux de la Bourre en phase 2 : implantation d'ouvrages de régulation.	6 000 113,85 €	S10 %	600 011 €
Fiche n° 6	Communauté de Communes de l'Agglomération Abbevilloise	Travaux de restauration écologique des rivières Doit et Nonnains	113 210 €	S60 %	67 926 €
Total					667 937 €

Afin d'illustrer la logique suivie en matière de lutte contre les inondations, Monsieur JOURDAN

présente la carte de localisation des dossiers présentés et rappelle que l'objectif est la prévention des aléas en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Débats :

Monsieur LEMAY fait remarquer que l'Agence gère parfaitement les dossiers inondations en travaillant en amont et sans réaliser des dépenses impossibles à tenir.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers «prévention des inondations».

Il procède au vote des délibérations correspondantes.

**La délibération «PREVENTION DES INONDATIONS»
n°13-I-066 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.**

**La délibération «PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE LA PREVENTION
DES INONDATIONS - DOSSIER USAN AVEC ENGAGEMENTS DIFFERES»
n°13-I-067 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.**

**La délibération «PARTICIPATIONS FINANCIERES EN FAVEUR DE LA PREVENTION
DES INONDATIONS - DOSSIER CCA ABBEVILLOISE AVEC ENGAGEMENT DIFFERE»
n°13-I-068 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions**

6.7 – Participations financières en faveur de l'acquisition de zones humides, maintien de la biodiversité (ligne X245)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, est présenté :

1 dossier « acquisitions foncières » (ligne X245) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 258 006 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

N° dossier	N° maître d'ouvrage	Nom maître d'ouvrage	Objet	Localisation	PF	Priorité
1908600	10296	DEPARTEMENT DE LA SOMME	Acquisitions foncières de 31,928 ha de zones humides par le département de la Somme en moyenne vallée de la Somme et en Plaine maritime picarde (communes de Bourdon, Yzeux et Quend)	Département de la Somme, communes de Bourdon, Yzeux et Quend.	258006	P1
Sous-Total P1					258006	P1
TOTAL GENERAL					258006	

application des coûts plafonds de l'Agence en matière d'acquisitions foncières

Débats :

Monsieur COTEL demande quels sont les objectifs du Conseil Général de la Somme : dans quel but réalise-t-il ces acquisitions foncières de zones humides ?

→ **Monsieur JOURDAN** explique que les 3 Conseils Généraux (Nord, Pas-de-Calais, Somme), sont

U 05

engagés dans un Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles et c'est dans ce cadre qu'ils réalisent les acquisitions foncières de zones humides.

L'objectif sur les sites d'intervention est :

- d'acheter des superficies de zones humides cohérentes en matière de gestion pour les préserver de tout projet d'urbanisation,
- de réaliser des plans de gestion des sites acquis pour définir des projets d'aménagements cohérents.

La vocation première des sites acquis sur la politique ENS est de préserver et restaurer les milieux naturels aquatiques et de permettre, lorsque c'est écologiquement possible, l'accueil du public.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI le dossier présenté.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

La délibération «ACQUISITION ZONES HUMIDES MAINTIEN BIODIVERSITE» n°13-I-069 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

6.8 – Participations financières en faveur du rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau (ligne X246)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

4 dossiers « rétablissement de la continuité écologique cours d'eau » (ligne X246) pour décision de la CPI pour un montant total de participation financière de 359 273 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

N° dossier	N° maître d'ouvrage	Nom maître d'ouvrage	Objet	Localisation	PF	Priorité
1912600	A1323	SYNDICAT MIXTE POUR LE SAGE DU BOULONNAIS	Animation territoriale 2012 - 2014 liée à la restauration écologique des cours d'eau du Boulonnais (Slack, Liane et Wimereux).	Bassins versants de la Liane, la Slack et du Wimereux.	72517	P1
1912900	21246	SYND MIXTE DU PARC C.&M. D'OPALE	Animation territoriale 2013 / 2015 liée à la continuité écologique sur la vallée de la Hem.	Bassin versant de la Hem	101150	P1
1913300	40447	INST INTERDEP AMENAGEMENT VALLEE AUTHIE	Animation territoriale 2013 - 2015 liée à la continuité écologique sur la Vallée de l'Authie.	Bassin versant du fleuve Authie	77700	P1
1914700	10803	SIAE COURS D EAU AVESNOIS	Animation territoriale 2013 / 2015 liée à la restauration de la continuité écologique des 2 Helpe et de leurs affluents.	Bassin versant des 2 Helpe	107906	P1
Sous-Total P1					359273	P1
TOTAL GENERAL					359273	

e

Monsieur JOURDAN précise que grâce aux dossiers de continuité écologique présentés en CPI du 24 mai et CPI du 27 septembre, l'ensemble des cours d'eau concernés par l'atteinte des objectifs, liste 2 de l'article L 214-17 du Code de l'Environnement est au moins couvert par une animation territoriale en vue d'engager d'ici 2018 les travaux nécessaires.

Monsieur JOURDAN démontre par le biais d'illustrations photos l'efficacité des travaux réalisés par le Syndicat Mixte du SAGE de la Canche et financés par l'Agence au travers du résultat du suivi des poissons migrateurs mené par la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais sur le fleuve Canche par radio-pistage en 2011-2012.

Il souligne qu'une migration exceptionnelle de truites de mer a été enregistrée en 2013. Sur le piège de Brimeux sur la Canche, 56 truites de mer et 2 saumons ont été piégés. Autre point positif : une migration jusqu'à la ternoise avec les aménagements d'Hesdin et d'Auchy les Hesdin.

Les travaux engagés depuis 20 ans sur ces bassins versants « portent leurs fruits ».

Des points de blocage à la migration des truites de mer et saumons ont cependant été détectés grâce au suivi (notamment sur la Créquoise).

Un dossier de l'Agence de l'Eau en maîtrise d'ouvrage directe sera prochainement présenté en instance en phase travaux. Son objectif : aménagement de 16 ouvrages (dont sur la Créquoise) pour permettre de lever le blocage identifié en matière de continuité écologique sur le bassin versant.

Le même type de travail est en cours sur l'Authie où un point de blocage majeur a été identifié dès l'estuaire (ouvrage de Douriez).

Débats :

Monsieur JOURDAN explique à Monsieur LEMAY que la restauration de la continuité écologique s'intéresse à tous les organismes vivants dans l'eau (vertébrés ou invertébrés).

Les 3 dimensions de l'espace sont prises en compte :

- échanges longitudinaux (amont vers aval ou aval vers amont),
- échanges latéraux,
- échanges verticaux.

Les poissons migrateurs sont considérés comme « espèces cibles » ou « espèces parapluie » : les aménagements sont dimensionnés en fonction de ces espèces cibles pour profiter au cortège d'espaces qui les accompagne.

Les poissons migrateurs étant les meilleurs nageurs et sauteurs, certains aménagements réalisés dans les années 1980 sont revus car ils ne respectent pas l'objectif de continuité écologique pour d'autres espèces moins performantes.

Le classement liste 2 de l'article L 214-17 du Code de l'Environnement introduit la problématique de sédimentation des fonds à l'amont des barrages : la continuité sédimentaire est également un chantier important à mettre en œuvre.

Monsieur BARAS ajoute à la présentation qu'il juge remarquable de Stéphane JOURDAN, que la Fédération de Pêche du Nord suit actuellement les travaux réalisés par le Syndicat de la Selle dans le département du Nord en matière de restauration de la continuité écologique au niveau de 3 barrages.

Les pêches électriques réalisées 6 mois après la réalisation des travaux ont pu constater :

- 40 truites au lieu de 10 auparavant sur 120 mètres de rivière,
- Présence d'une truite fario sauvage de plus de 60 cm,
- Pyramide des âges bien représentée,

N
OT

- toutes les espèces d'accompagnement retrouvées (dont le chabot, la lamproie de palmer, espèce protégée).

Monsieur BARAS souligne que le poisson répond ainsi immédiatement présent aux actions de restauration de la continuité écologique et aux aménagements pour la recharge granulométrique des frayères.

Monsieur THIBAUT souligne l'importance de continuer à travailler sur la valorisation des résultats très positifs des actions de l'Agence en matière de restauration de la continuité écologique.

L'inauguration des passes à poissons d'Auchy les Hesdin a ainsi été un franc succès.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers «rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau».

Il procède au vote de la délibération correspondante.

La délibération «RETABLISSEMENT CONTINUITE ECOLOGIQUE COURS D'EAU» n°13-I-070 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

2 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES HORS AGRICOLES

Monsieur VERHAEGHE évoque sous forme d'illustration photo l'inauguration du méthaniseur de la station d'épuration de la brasserie Duyck à Jeanlain le 24 septembre 2013. Cette opération a été un succès.

2.1. Situation des engagements (ligne X13)

Monsieur VERHAEGHE, en référence au point n°2 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente la situation des engagements de la ligne « activités économiques hors agricoles » et les demandes de participations financières soumises à décision de la Commission.

La dotation 2013 de la ligne « lutte contre la pollution des activités économiques hors agricoles » s'élève à 10,9M€ répartie en 3 sous-lignes :

Ligne X13 : lutte contre la pollution des activités économiques	X132 Epuraton industrielle	X133 Pollutions accidentelles	X135 Sites pollués	X13
Dotation X ^{ème} Programme 2013	9,35	1,30	0,25	10,90
Engagements décidés depuis le 1 ^{er} janvier 2013	5,80	0	0,062	5,86
Engagements proposés à la CPI du 27/09/2013, dont :	1,04			
- Avance remboursable	0,87	0	0	1,04
- Subvention	0,17			
Reste disponible après CPI du 27/09/2013	2,51	1,3	0,19	4,00

2.1. et 2.2. Participations financières pour l'épuration industrielle (ligne 132)

Dossiers présentés

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

● 5 dossiers de lutte contre les pollutions classiques totalisant 1,038 M€ d'engagements :

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF (€)	Priorite
19025	LA CHOUCROUTE DE CAMPAGNE	Réalisation d'un bassin de stockage supplémentaire pour fiabiliser l'épandage des effluents	CAMPAGNE LES HESDIN (62)	36 400	P2
19061	REPORAMA	Raccordement au réseau public de collecte des eaux usées et économies d'eau	RANG DU FLIERS : Camping "Le Fliers" et "Les Garennes" (62)	141 666	P2
Sous-Total P2				178 066	
19032	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CALAISIS	Travaux de réhabilitation et d'extention des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées de la ZI des Dunes à Calais	CALAIS (62)	621 725	P3
19041	ROQUETTE FRERES	Extension du stockage des boues biologiques et des sous produits organiques issus de l'activité	LESTREM (62)	195 000	P3
19043	INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE	Traitement des eaux de ruissellement du centre hospitalier avant rejet au réseau de la collectivité	LOMME (59)	43 397	P3
Sous-Total P3				860 122	
TOTAL GENERAL				1 038 188	

● **Le dossier de la société AGRATI à Fourmies** : il est proposé à la commission de réétudier et modifier en la limitant la participation financière accordée lors de la CPI du 24 mai 2013 car le groupe Agrati SPA est dans l'incapacité de produire une lettre de confort mais la garantie d'assurer les remboursements est globalement satisfaisante.

Nature	Montant prévisionnel finançable	Participation financière	
		Taux ou forfait	Montant maximal
A 10 1 0 - Avance en 10 ans après 1 an de différé	792 600 €	37,85%	299 999 €
S 0 0 0 - Subvention	792 600 €	30%	237 780 €
Total			537 779 €

Débats :

Dossier Agrati :

Monsieur LEMAY souligne que l'important est que Agrati réussisse à atteindre les objectifs pour lesquels la participation financière de l'Agence est accordée.

→ Monsieur VERHAEGHE confirme l'importance du dossier en matière de maîtrise de pollution toxique.

Monsieur LEMAY soumet au vote la CPI le dossier Agrati.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

**La délibération «AGRATI FOURMIES SAS»
n°13-I-051 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions**

Monsieur LEMAY quitte momentanément la séance le temps de la présentation des 5 dossiers de lutte contre les pollutions classiques parmi lesquelles se trouve un dossier Roquette Frères. Il laisse la présidence de la séance à Monsieur Jean SCHEPMAN, Vice-Président.

Dossier de la Communauté d'Agglomération du Calais :

Monsieur VERHAEGHE présente plus en détail le dossier de la Communauté d'Agglomération du Calais, atypique.

Monsieur SCHEPMAN fait remarquer que le canal des fortifications se situe juste avant la mer.

→ **Monsieur VERHAEGHE** confirme qu'il se situe à une centaine de mètres de la mer.

Monsieur SCHEPMAN demande si les rejets dans le canal des fortifications sont vérifiés.

→ **Monsieur VERHAEGHE** précise que les auto-surveillances sont réalisées en amont sur les industriels raccordés. Il n'existe pas pour le moment de surveillance des rejets ultimes juste avant le canal de Marck.

S'agissant d'eaux pluviales, il n'y a pas de risque quant au rejet à la mer. En revanche, en matière d'eaux usées, il y a un problème car elles devraient être traitées en station d'épuration, c'est pourquoi le dossier présenté propose un raccordement et ainsi de solutionner le problème.

→ **Monsieur LEMAIRE** précise qu'à l'époque de la création de la zone, un réseau d'assainissement eaux usées avait été créé pour récupérer les eaux domestiques des différentes activités présentes sur la zone. Il était convenu qu'il y ait une station d'épuration. Cette station d'épuration n'a finalement jamais été créée mais les réseaux existaient.

Des rejets domestiques se réalisaient dans ce réseau d'eaux usées. Pour éviter des problèmes de stagnation d'eaux usées, le réseau d'eaux usées a été raccordé au réseau d'eaux pluviales, d'où le phénomène de pollution.

Les travaux d'aménagement consistent à réhabiliter le réseau d'eaux usées et de faire l'ouvrage de transport adéquat pour renvoyer sur la station d'épuration urbaine.

Dossier Reporama :

Monsieur DEFLESSELLE évoque le dossier du camping Reporama comprenant le financement de compteurs d'eau.

→ **Monsieur VERHAEGHE** explique que l'objectif est d'éviter le gaspillage.

→ **Monsieur MARIEN** précise que le dossier du camping afin de mettre en place une gestion conforme aux souhaits de l'Agence, propose outre les travaux, une participation au financement de compteurs individuels.

Il propose d'étudier plus particulièrement le dossier, qui présente une distorsion avec le cas des abonnés domestiques qui payent leur compteur auprès de leur distributeur d'eau.

→ **Monsieur COTEL** souligne qu'il existe dans un camping un compteur général et que c'est de la responsabilité du gérant du camping de mettre en place des compteurs individuels pour chaque emplacement.

Il propose de ne pas financer ces compteurs individuels car, dans cette logique, l'Agence pourrait tout autant subventionner des compteurs dans d'autres domaines pour les particuliers.

→ **Monsieur VERHAEGHE** explique que la pose de compteurs individuels va coûter au camping environ 300 000 €.

Les services de l'Agence ont considéré que le camping allait faire une économie d'eau de 10 000 m³. Par application d'un plafond, le montant éligible est de 81 000 € de participation financière pour les compteurs.

Monsieur SCHEPMAN propose un réexamen du dossier et **Monsieur THIBAUT** suggère de le reporter à la prochaine CPI du 8 novembre 2013.

→ **Monsieur VERHAEGHE** confirme que le dossier peut être reporté et qu'il peut être décidé d'enlever la participation financière aux compteurs.

Monsieur SCHEPMAN soumet au vote la CPI les dossiers de lutte contre les pollutions classiques.

Il procède au vote de la délibération correspondante.

La délibération «EPURATION INDUSTRIELLE n°13-I-052 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions moyennant le retrait du dossier n°19061 « Reporama » reporté à la CPI du 8 novembre 2013.

Monsieur LEMAY, n'ayant pas participé à la présentation du point et au vote de la délibération, reprend sa place de Président de séance.

2.3. Point d'information sur l'avancement de l'action nationale de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE)

Monsieur VERHAEGHE, en référence au point n°2.3 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente le point d'information sur l'avancement de l'action nationale de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) c.f. détails du point de présentation et diaporama de séance.

Débats :

Monsieur THIBAUT souligne l'importance de ce point d'information. Il démontre que lorsque l'on cherche des substances dangereuses, on en trouve. Des programmes d'actions sont à développer. Les investissements sont raisonnables et donc gérables pour l'Agence.

Monsieur THIBAUT rappelle par ailleurs qu'il existera bientôt une nouvelle redevance substances dangereuses votée dans son principe dans le projet de loi de finances de 2012 avec une mise en œuvre initialement prévue en 2014. La Direction de l'Eau a informé du report de la mise en œuvre de ce paramètre en 2015. Ce nouveau paramètre substances dangereuses s'appuiera sur les résultats de l'action RSDE.

Il sera donc nécessaire d'ici septembre / octobre 2014 que les services de l'Agence, avec les représentants du monde industriel, examinent les précisions nécessaires sur le paramètre substances dangereuses en excluant ce qui relève de la redevance METOX et des AOX. La redevance ne sera pas très importante financièrement mais pourra permettre de financer les travaux nécessaires de dépollution et de répondre pleinement à la Directive Cadre sur l'Eau.

3 - EPURATION PUBLIQUE

Monsieur THIBAUT tient à préciser aux administrateurs la nouvelle formule de présentation du dossier de CPI qui présente la totalité des fiches de programmation sur la totalité des dossiers de demandes de participations financières. Une partie est disponible par voie dématérialisée afin que le dossier ne soit pas trop volumineux. Sont disponibles en version papier dans le dossier les fiches des dossiers les plus structurants.

Il invite les administrateurs à indiquer si ce nouveau mode de travail leur convient et comment ils veulent éventuellement le faire évoluer.

Monsieur THIBAUT précise par ailleurs que certains dossiers sont présentés pour décision et d'autres pour avis.

La consommation des lignes de programme est bien avancée à l'approche de la dernière CPI de l'année. Certaines lignes sont davantage tendues que d'autres.

Il sera donc proposé en Commission Permanente Programme du 27 septembre 2013 après-midi, comme chaque année, d'ajuster les lignes pour ajouter de l'argent là où il y a le plus de dossiers et en enlever là où il y en a moins.

Des dossiers sont ainsi présentés pour avis à la CPI et décision au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013 afin d'éviter un report à la CPI du 8 novembre 2013.

Monsieur VALIN présente sous forme d'illustration photo l'inauguration de la Station d'Epuration de Fieffes Montrelet le 7 septembre 2013 qui s'est déroulée en présence du maire et du préfet de Picardie.

**3.1. Ouvrages d'épuration des collectivités locales :
Situation des engagements
(lignes X110, X113, X115 et X150)**

Monsieur VALIN présente, en référence au point de présentation 3.1. du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, la situation des engagements de la ligne X11 « ouvrages d'épuration des collectivités locales », de la sous ligne X150 « assistance technique des collectivités » et les demandes de participations financières soumises à décision ou avis de la Commission.

	X ^{ème} Programme, année 2013				
	Sous ligne X110*	Sous ligne X113*	Sous ligne X115*	Total ligne X11	Sous ligne X150
Dotation X ^{ème} Programme (ligne X11) : ouvrages d'épuration des collectivités locales	15,650	2,500	5,000	23,150	0,400
Engagements décidés depuis le 1 ^{er} janvier 2013	3,865	0,539	4,954	9,358	0,320
Engagements proposés à la CPI du 27/09/2013, dont : - Avance - Subvention : - Solidarité U/R :	2,053 1,010 0,677 0,366	0	0	2,053	0
Engagements proposés au CA du 18/10/2013, dont : - Avance - Subvention : - Solidarité U/R :	0	0	3,907 2,481 1,124 0,302	3,907	-
Reste disponible après CA du 18/10/2013	9,732	1,961	- 3,861	7,832	0,080

* X110 = ouvrages d'épuration des collectivités locales

* X113 = assainissement non collectif

* X115 = gestion des eaux de temps de pluie en milieu urbanisé par les collectivités locales

* X150 = assistance technique des collectivités

Après décision de la CPI du 27/09/2013, la dotation disponible de la ligne X110 s'élèvera à 9,732 M€. Une partie de cette somme pourra servir pour l'engagement de dossiers de la ligne X115 et toute ou partie de la sous-ligne sera consommée après la CPI de novembre (opérations fermes et éventuellement certaines opérations optionnelles des PPC) en fonction des dotations éventuellement ajustées par le Conseil d'Administration.

La CPP du 27/09/2013 puis le CA du 18/10/2013 se prononceront sur ce transfert de dotation de la sous ligne X110 vers la sous ligne X115.

Débats :

Monsieur DEFLESSELLE évoque la ligne d'intervention « Assainissement Non Collectif ».

Il note que 31% d'engagements ont été réalisés au mois d'octobre 2013.

Il souligne que peu de dossiers se présenteront encore et met en cause les critères instaurés.

Il appelle à la simplification de ces critères.

→ Monsieur THIBAUT explique que l'Agence applique la réglementation nationale.

N 05

Il explique qu'indubitablement la réglementation nationale a évolué. Les arrêtés et le guide de l'Assainissement Non Collectif sont sortis. Ce guide technique sera présenté officiellement lors du Colloque National sur l'ANC les 2 et 3 octobre 2013 à Amiens.

Il reconnaît qu'il y a bien eu une perturbation mais que l'équilibre doit être retrouvé.

Les conclusions de la Conférence Environnementale en table ronde eau ont confirmé la complexité de l'adaptation à la nouvelle réglementation ANC.

Monsieur THIBAUT indique qu'il ne pense pas qu'il faut revoir toute la réglementation mais qu'il faut se l'approprier et la mettre en œuvre.

Il faut s'appuyer sur les textes, le guide, et les structures existantes.

Monsieur THIBAUT ajoute que les engagements pour des mises aux normes ANC se réalisent bien souvent en été. Les bordereaux se présentent en octobre / novembre.

Dossiers présentés

3.1.1. Participations financières pour la réalisation des stations d'épuration (ligne X110)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

• 8 dossiers de stations d'épuration pour un montant total de 2,053 M€.

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17815	REGIE NOREADE	Construction de la station d'épuration	GOGNIES CHAUSSEE	526 257	P1 ferme
17861	VAULX VRAUCOURT	Etude de maîtrise d'œuvre de l'ouvrage d'épuration	VAULX VRAUCOURT	31 750	P1 ferme
18924	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE	Etude de remise à niveau du plan d'épandage de la station de dépollution d'Amiens Ambonne.	Département de la Somme	44 000	P1 ferme
18964	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS	Réalisation des travaux d'amélioration de la filière boues	LE PORTEL	225 000	P1 ferme
19013	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN	Réhabilitation de la lagune d'épuration communale	MARCY	120 822	P1 ferme
Sous-total P1 ferme				947 829	
17885	SIA TRITH THIANT PROUVY	Etude de Maîtrise d'Oeuvre de la station d'épuration	TRITH SAINT LEGER	127 650	P2 ferme
Sous-total P2 ferme				127 650	
18034	SI ASSAINISSEMENT VALLEE DE LA SELLE	Construction d'une station d'épuration de 2250 EH pour les trois communes du SIA Vallée de la Selle	PLACHY BUYON	937 089	P3 ferme
18933	BERNAVILLE	Réalisation d'études préalables à la reconstruction de la station d'épuration	BERNAVILLE	40 700	P3 ferme
Sous-total P3 ferme				977 789	
TOTAL GENERAL				2 053 268	

Débats :

Monsieur BLIN présente en détail le dossier du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle.

Monsieur DEFLESSELLE fait remarquer que le dossier est présenté sous priorité 3. Il s'étonne qu'il ne soit pas présenté en priorité 1 car il s'agit d'une protection de champ captant.

→ **Monsieur VALIN** précise qu'il s'agit d'un dossier en P3 devenu prioritaire suite au PPC dérogatoire validé lors du dernier Conseil d'Administration de juin 2013. Le dossier n'est pas en secteur prioritaire mais la présence d'un captage le rend prioritaire.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les 8 dossiers « Stations d'épuration des collectivités ».

Il procède au vote de la délibération.

***La délibération «Stations d'épuration des collectivités»
n°13-I-053 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.***

3.1.2. Participations financières pour le traitement des eaux pluviales (ligne X115)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour avis de la CPI avant décision du CA (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de CPI repris en point 6 du dossier du CA du 18 octobre 2013) :

- **28 dossiers pour un montant total de 3,907 M€.**

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17508	ROYE	Etudes préalables à la réduction de la surface active raccordée au réseau unitaire de la ville de Roye	ROYE	45 000	P1 ferme
17816	SICOM ASSAINISSEMENT DU SUD OUEST DE LILLE	Gestion alternatives des eaux pluviales.	CARNIN : Rue Gabriel Péri	97 625	P1 ferme
17856	SI D ASSAINISSEMENT AULNOY FAMARS VALENCIENNES	Etude de schéma directeur et zonage eaux pluviales, étude d'opportunité à la mise en place de la taxe eaux pluviales	VALENCIENNES et diverses communes du Syndicat	119 625	P1 ferme
17857	SI D ASSAINISSEMENT AULNOY FAMARS VALENCIENNES	Déconnexion de surfaces imperméabilisées	AULNOY LEZ VALENCIENNES : Site de l'Université	693 284	P1 ferme
17938	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTREUILLOIS	Déconnexion des eaux pluviales	MONTREUIL : Secteur Saint Walloy, rue du Clape en bas	123 600	P1 ferme
18043	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L HESDINOIS	Gestion intégrée des eaux de temps de pluie	MARCONNÉ : avenues du Général de Gaulle et Sainte Austreberthe	374 985	P1 ferme
18880	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation de travaux de gestion intégrée.	LEFFRINCKOUCKE : Boulevard Jean-Baptiste Trystram	97 800	P1 ferme
18886	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation travaux de gestion des eaux pluviales	DUNKERQUE : Malo Les Bains Boulevard de l'Europe (1ère phase)	171 000	P1 ferme
18887	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation de travaux de gestion des eaux pluviales	DUNKERQUE /MALO LES BAINS : Boulevard de l'Europe (2 ème phase)	45 180	P1 ferme
18937	COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN	Etudes préalables à la construction d'un bassin de stockage/restitution des eaux de temps de pluie et à la restructuration des réseaux adjacents	SAINTE QUENTIN - Place de la Liberté	65 810	P1 ferme
18940	LE PORTEL	Réalisation de travaux pour la gestion de pluie urbaine	LE PORTEL : Quartier St exupéry	66 000	P1 ferme
18941	SAINTE MARTIN BOULOGNE	Réalisation de travaux de gestion des eaux de pluie urbaine	SAINTE MARTIN BOULOGNE : Vai Saint Martin	258 000	P1 ferme
19055	RANG DU FLIERS	Gestion des eaux de pluie par techniques alternatives	RANG DU FLIERS : Quartier de l'église	86 400	P1 ferme
Sous-Total P1 ferme				2 244 309	

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17753	CONSEIL GENERAL DU NORD	Gestion alternative des eaux pluviales	TOURCOING : Ruche de l'Union	46 810	P2 ferme
17757	CONSEIL GENERAL DU NORD	Gestion alternative des eaux pluviales	LILLE : "Quartier Moulin"	130 350	P2 ferme
17759	SAILLY LEZ LANNOY	Gestion alternative des eaux pluviales	SAILLY LEZ LANNOY : Rue M. Hautebar et la rue de la Mairie	33 406	P2 ferme
17819	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	Gestion alternative des eaux pluviales	FECHAIN - Rue du Stade	81 400	P2 ferme
17821	DOUAI	Gestion alternative des eaux pluviales	DOUAI - Boulevard Bréguet entre le Bd de la République et la Rue Lequien	45 485	P2 ferme
17825	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HENIN-CARVIN	Gestion alternative des eaux pluviales	DOURGES: Vieille Cité Bruno	240 625	P2 ferme
17828	CONSEIL GENERAL DU NORD	Gestion alternative des eaux pluviales	ARMETIERES : Rue de l'Octroi du Collège Desrousseaux	68 750	P2 ferme
17860	SICOM ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION CAMBRESIENNE	Gestion des eaux de temps de pluie	CAMBRAI : Esplanade du Palais des Grottes	101 486	P2 ferme
17913	CANTIN	Gestion alternative des eaux pluviales	CANTIN - RD 643 dite Route de Cantin	327 250	P2 ferme
18011	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR D'OSTREVENT	Gestion alternative des eaux pluviales	LEWARDE - parking du siège de la CCCO Rue du Bois	51 458	P2 ferme
18888	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation de travaux de gestion des eaux de pluie urbaines	BOURBOURG : Secteur de la "Chocolaterie"	68 750	P2 ferme
19058	SIVOM CANTONS BOURBOURG GRAVELINES	Gestion des eaux de pluie par techniques alternatives	BROUCKERQUE : Route de Bergues	36 266	P2 ferme
Sous-Total P2 ferme				1 232 036	
18896	SI ASSAINISSEMENT VALLEE DE LA SELLE	Mise en place d'un ouvrage de stockage-restitution de 105 m ³ en aval du réseau unitaire de Plachy Buyon	PLACHY BUYON	76 128	P3 ferme
18984	SAINT SAUVEUR	Première tranche de déconnexion par techniques alternatives des Eaux pluviales raccordées au réseau unitaire de SAINT SAUVEUR	SAINT SAUVEUR : résidence des Tamaris, place Maurice Blondel, rue Hédicourt et rue Jules Verne	259 314	P3 ferme
19063	FORT MAHON PLAGE	Gestion des eaux de pluie en technique alternative	FORT MAHON PLAGE: Avenue de la plage	95 200	P3 ferme
Sous-Total P3 ferme				430 642	
TOTAL GENERAL				3 906 987	

Débats :

Monsieur KARPINSKI présente en détail le dossier très particulier du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes (n°17857). Il ajoute, en complément du dossier de présentation, qu'est prévu également au programme de travaux la mise en place d'un parcours pédagogique avec une action de communication importante (« la route de l'eau »). Le souhait de la collectivité est d'être une vitrine de la gestion intégrée des eaux pluviales par techniques alternatives sur le Valenciennois.

Ce dossier démontre qu'il est possible de mettre en place des techniques innovantes à moindre coût.

→ **Monsieur LEMAY** confirme que le dossier présenté par Monsieur KARPINSKI du SIAV se caractérise par un bon rapport coût / efficacité. Il ajoute que le fait que le dossier soit localisé sur le site d'une Université représente une vitrine intéressante.

Monsieur LEMAY demande si d'autres remarques sont à exprimer sur les 28 dossiers présentés.

Pas d'autre remarque.

Il procède au vote de la délibération.

N
OT

**La délibération «TRAITEMENT EAUX PLUVIALES»
n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des
Interventions et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 18
octobre 2013.**

**Délibération et point de présentation joints au point n°6 du dossier du Conseil
d'Administration du 18 OCTOBRE 2013.**

**3.2. Réseaux d'assainissement des collectivités locales
Situation des engagements (lignes X120, X122, X123 et X124)**

Monsieur VALIN présente, en référence au point de présentation 3.2. du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, la situation des engagements de la ligne X12 « réseaux d'assainissement » et les demandes de participations financières soumises à décision ou avis de la Commission.

	X ^{ème} Programme, année 2013				
	sous ligne X120*	Sous ligne X122*	Sous ligne X123*	Sous ligne X124*	Total ligne X12
Dotation X^{ème} Programme (ligne X12) : réseaux d'assainissement des collectivités locales	21	11	6,90	0	38,90
Engagements décidés depuis le 1 ^{er} janvier 2013	7,342	1,568	1,990	0	10,900
Engagements proposés à la CPI du 27/09/2013, dont :	5,719	6,009			
- Avance	2,878	3,113	0	0	
- Avance convertible	-	0,408			11,728
- Subvention :	1,817	2,240			
- Solidarité U/R :	1,024	0,248			
Engagements proposés au CA du 18/10/2013, dont :	0	0	0		
- Avance				2,105	
- Avance convertible				1,298	
- Subvention :				0	2,105
- Solidarité U/R :				0,760	
				0,047	
Reste disponible après CA du 18/10/2013	7,939	3,423	4,910	-2,105	14,167

* X120 = création réseaux d'assainissement

* X122 = réhabilitation réseaux d'assainissement

* X123 = raccordement aux réseaux publics de collecte

* X124 = réseaux d'eaux pluviales

100 dossiers sont présentés à cette Commission Permanente des Interventions répartis de la façon suivantes :

► X 120 (création de réseaux d'assainissement) : 51 dossiers pour 5,719 M€,

X 122 (réhabilitation des réseaux d'assainissement) : 41 dossiers pour 6,009 M€,

R

X 124 (réseaux d'eaux pluviales) : 8 dossiers pour 2,105 M€ (La sous ligne X124 n'ayant pas de dotation, ces opérations sont proposées pour avis à la Commission avant décision au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013).

soit un total de 13,833 M€.

Dossiers présentés

3.2.1. Participations financières à la création de réseaux d'assainissement (ligne X120)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

• 51 dossiers pour un montant total de 5,719 M€.

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17785	QUIESTEDE	Réseau Extension	QUIESTEDE : Rues du Pont à Ham et d'En Bas	176 400	P1 ferme
17843	REGIE NOREADE	Réseau Extension	RECOURT : Grand'Rue (2ème et 3ème parties)	100 800	P1 ferme
17878	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	Réseau de transfert	HAMEL : Rue du Marais vers Arleux	71 500	P1 ferme
17922	SICOM ASSAINISSEMENT MARQUISE RINXENT	Travaux d'extension de réseaux de collecte de diverses rues	MARQUISE : Rues du Gaz, A. Briand et L. Pinart	112 500	P1 ferme
17936	SICOM ASSAINISSEMENT MARQUISE RINXENT	Extension réseau de collecte	MARQUISE : Rue Edouard Quenu	41 400	P1 ferme
17940	BEUVREQUEN	Travaux d'extension de réseaux de collecte	BEUVREQUEN : Rues de Connincthun, de la Communette et rue de la Mairie (dernière partie)	158 400	P1 ferme
17963	LEULINGHEN BERNES	Travaux d'extension de réseaux de collecte	LEULINGHEN BERNES : Rue d'Uzeiot sud	84 000	P1 ferme
17967	LEULINGHEN BERNES	Création d'un ouvrage de transfert des eaux usées	LEULINGHEN BERNES	120 000	P1 ferme
17973	SAMER	Réalisation des travaux de l'ouvrage de transfert des eaux usées (OTEU)	SAMER	166 800	P1 ferme
17977	SAMER	Travaux d'extension de réseaux de collecte	SAMER : Secteur le Panehem	46 800	P1 ferme
17996	SIVU DE LA VALLEE DE LA CANCHE	Travaux d'extension de réseaux de collecte	VIEIL HESDIN : rues de l'Eglise, du stade, de la mairie (RD123), de Saint-Quentin	198 000	P1 ferme
18919	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONTREUILLOIS	Création Ouvrage de transfert des eaux usées	ECUIRES	222 000	P1 ferme
18928	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE	Etude diagnostique des réseaux d'assainissement de l'agglomération de Longueau-Jules Verne	BLANGY-TRONVILLE, BOVES, GLISY ET LONGUEAU	62 500	P1 ferme
18939	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOULONNAIS	Réalisation d'une étude comparative	BOULOGNE SUR MER et l'ensemble des communes de l'Agglomération	75 000	P1 ferme
18957	CONTEVILLE LES BOULOGNE	Réalisation de travaux d'extension de réseaux de collecte	CONTEVILLE LES BOULOGNE : RD233	36 000	P1 ferme
18965	HESDIGNEUL LES BOULOGNE	Réalisation de travaux d'extension de réseaux de collecte	HESDIGNEUL LES BOULOGNE : Rue Eloi	32 400	P1 ferme
19030	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN	Extension de la collecte des eaux usées à Fiéulaines (2ème tranche)	FIEULAINES : rues Prévot, de la Voirie, Ballet, de l'Eglise, d'Enbas (partie basse RD n°67)	201 000	P1 ferme
Sous-Total P1 ferme				1 905 500	

N

OT

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17400	SICOM ASSAINISSEMENT EVACUATION DES EAUX	Réseau Extension	HELESMES : Coron des Ours Route d'Haveluy	42 900	P2 ferme
17666	REGIE NOREADE	Réseau Extension	NOMAIN : Rue Louis Guistain	33 000	P2 ferme
17693	COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	Réseau de Transfert	FAMPOUX : Lotissement Becu	40 480	P2 ferme
17703	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	Branchements sous domaine public	DOUAI et diverses communes rurales de la Communauté d'Agglomération	39 000	P2 ferme
17721	COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	Réseau de transfert	MAROEUIL : Ouvrage de transfert vers Anzin St Aubin	210 880	P2 ferme
17724	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Réseau Extension	LAMBERSART - VERLINGHEM - ST ANDRE : Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny, Chemin de la Marotte, Rue de Messines	211 200	P2 ferme
17738	SICOM ASSAINISSEMENT EVACUATION DES EAUX	Branchements sous domaine public	DENAIN et les communes de l'agglomération	36 000	P2 ferme
17742	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau de transfert	DOUVRIIN : Cité Camus	120 000	P2 ferme
17743	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau extension	BRUAY LA BUISSIERE : Rue Victor Hugo	38 400	P2 ferme
17841	REGIE NOREADE	Emissaire terminal	BOHAIN EN VERMANDOIS	164 000	P2 ferme
17842	REGIE NOREADE	Réseau Extension	BEUVRY LA FORET : Rue Jules Plus	40 800	P2 ferme
17844	REGIE NOREADE	Réseau Extension	BRANCOURT LE GRAND : Rues du 11 Novembre et d'En Haut	310 200	P2 ferme
17845	REGIE NOREADE	Réseau Extension (Complément financier à la convention n° 84276)	LA GORGUE : Rue des Carles	60 000	P2 ferme
17846	REGIE NOREADE	Réseau Extension	ESTREES : Rue de l'Abbaye, Ruelles du Château et Buzin	165 000	P2 ferme
17876	TILLOY LES HERMAVILLE	Extension de collecte	TILLOY LES HERMAVILLE : Rue d'Avesnes	49 500	P2 ferme
17991	HOMBLEUX	Extension de la collecte	HOMBLEUX : Hameau de Canisy : rues du Monument, du Château et Grande Rue	138 600	P2 ferme
18036	COMMUNAUTE DE COMMUNES NOEUX ET ENVIRONS	Réseau Extension	DROUVIN LE MARAIS : Rue de Verquin	33 000	P2 ferme
18038	COMMUNAUTE DE COMMUNES NOEUX ET ENVIRONS	Réseau Extension	LABOURSE : Rues J. Guesde (2ème tranche) et des Fontaines	112 800	P2 ferme
18069	HEUDICOURT	Extension de la collecte des eaux usées	HEUDICOURT : Rues Emile Bouchart et du Clerc	161 700	P2 ferme
18932	COMMUNAUTE DE COMMUNES LA PORTE DES VALLEES	Réseau Extension	HAUTE AVESNES : Rues du Faubourg, d'Habarcq et du Bois	174 900	P2 ferme
18966	SI DES EAUX REGION BONNINGUES LES CALAIS	Réalisation des travaux d'Ouvrage de Transfert des Eaux Usées (OTEU)	NIELLES LES CALAIS : Chemin départemental 38, RD 245E (secteur 17)	161 700	P2 ferme
18978	SI ADDUCT DISTRIB EAU POTABLE REG ANDRES	Réalisation des travaux de l'Ouvrage de Transfert des Eaux Usées	OYE PLAGE : Liaison Oye Plage- station d'épuration intercommunale de Vieille Eglise	160 000	P2 ferme
18979	SI ADDUCT DISTRIB EAU POTABLE REG ANDRES	Réalisation de travaux d'extension de réseaux de collecte	BALINGHEM : Rue du Milieu	69 300	P2 ferme
18996	PREMONT	Etude générale de programmation préalable à la mise en place de l'assainissement collectif	PREMONT	40 000	P2 ferme
19029	REGIE NOREADE	Réseau Extension	BAILLEUL : Lieu dit "Le Nouveau Monde" Rue de Lille (RD 933) et Vieux Chemin de Lille - et "Hameau le Seau" Rues du Seau, de Lille, Allée des Gabelous, Résidence du Moulin et Route de Neuve Eglise	312 000	P2 ferme
Sous-Total P2 ferme				2 925 360	

17694	COMMUNAUTE URBAINE D'ARRAS	Extension de collecte	WALLY : Rues des Alliés et de la Mairie	62 700	P3 ferme
17745	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Extension	BEUGIN : Rue de la Place	80 850	P3 ferme
17747	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Extension	DIEVAL : Rue de Bours	39 600	P3 ferme
17748	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau de transfert	ESTREE CAUCHY : Centre (Chaussée Brunehaut) et Chemin Communal (Emissaire terminal)	131 560	P3 ferme
17784	DOHEM	Réseau Extension	DOHEM : Rue de Cléty (2ème partie)	132 000	P3 ferme
17935	SITE DE BERTEAUCOURT LES DAMES-ST LEGER LES DOMART-ST OUEN	Mise en place d'un ouvrage de transfert des eaux usées vers la nouvelle station d'épuration	SAINT LEGER LES DOMART	176 000	P3 ferme
18918	BREILLY	Deuxième tranche d'extension collecte	BREILLY : grande rue et rue du Marais (partie)	80 300	P3 ferme
18983	SI ADDUCT DISTRIB EAU POTABLE REG ANDRES	Réalisation de travaux d'extension de réseaux	LICQUES : Rue Neuve (en partie), rue Antoine de Lumbres (en partie) et impasses du roquette et de la gare	122 100	P3 ferme
18985	SI ADDUCT DISTRIB EAU POTABLE REG ANDRES	Réalisation des travaux de l'Ouvrage de Transfert des Eaux Usées	LICQUES : Liaison Bourg - Station d'épuration	63 580	P3 ferme
Sous-Total P3 ferme				888 690	
TOTAL GENERAL				5 719 550	

Monsieur LEMAIRE présente en détail les dossiers spécifiques du Syndicat de la Région d'Andres (dossiers n°18978, 18983, 18985).

Débats :

Monsieur LEMAY demande si pour les nouveaux réseaux d'assainissement et ceux que l'on remet en état, il existe une vision claire des meilleures techniques pour assurer une durée de vie optimale sachant que les investissements sont importants.

→ **Monsieur VALIN** explique qu'il existe des retours d'expériences mais qu'ils ne permettent pas de définir clairement les meilleurs techniques. L'Agence ne fixe pas de préconisations en terme de matériaux : c'est à la collectivité de faire son choix.

En revanche, l'Agence insiste sur les techniques de pose via la Charte de Qualité Réseaux et Eau Potable pour assurer la pérennité des ouvrages.

→ **Monsieur DEFLESSELLE** confirme que beaucoup d'efforts sont apportés dans la pose de réseaux neufs. Le problème se pose lorsque l'on fait des branchements sur ces réseaux neufs : les sociétés réalisant ces branchements doivent être de qualité.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les 51 dossiers « création de réseaux d'assainissement ».

Il procède au vote de la délibération.

**La délibération «RESEAUX D ASSAINISSEMENT»
n°13-I-054 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.**

V
05

3.2.2. Participations financières à la réhabilitation des réseaux d'assainissement (ligne X122)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

● 41 dossiers pour un montant total de 6,009 M€.

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17359	SIVOM ASSAINIS SAULTAIN ESTREUX PRESEAU	Réseau amélioration	PRESEAU : Ruelle des Treize et Rue Boussemart	105 105	P1 ferme
17396	SYNDICAT DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF FRUGES COUPELLE-NEUVE	Réseau amélioration	FRUGES : Rue de l'Abattoir (2ème partie)	127 320	P1 ferme
17455	SICOM ASSAINISSEMENT NEUFCHATEL HARDELLOT	Amélioration du réseau	CONDETTE : Le Marais (1ère et 2ème tranches)	147 600	P1 ferme
17691	SIA TRITH THIANT PROUVY	Réseau Amélioration	THIANT : Cité Sirot	129 600	P1 ferme
17700	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS LIEVIN	Amélioration de l'assainissement du secteur Nord de la commune	MEURCHIN	144 000	P1 ferme
17849	SI D'ASSAINISSEMENT AULNOY FAMARS VALENCIENNES	Réseau Amélioration	VALENCIENNES : Rue l'Atre de Gertrude (phase 2) et MARLY : Rue de la Gare	497 790	P1 ferme
18055	SAINT RIQUIER	Réalisation de la réhabilitation des réseaux d'assainissement	SAINT RIQUIER : rues de Friaucourt, du Hamel, de la Gare, des fossés et Notre Dame	216 000	P1 ferme
18875	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Travaux de réhabilitation de réseaux	COUDEKERQUE BRANCHE : Rue Gustave Delory (1ère phase)	113 400	P1 ferme
18878	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation de travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement	COUDEKERQUE BRANCHE : Rue Gustave Fontaine	45 900	P1 ferme
18879	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Réalisation de travaux de réhabilitation de réseaux	DUNKERQUE : Rue Pitillon	122 301	P1 ferme
18911	ABBEVILLE	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	ABBEVILLE : Chaussée de Rouvroy	234 000	P1 ferme
18942	BOULOGNE SUR MER	Réalisation des travaux de mise en conformité des regards de visites	BOULOGNE SUR MER : quartier Montplaisir(1ère phase)	33 862	P1 ferme
18958	SAINT MARTIN BOULOGNE	Réalisation des travaux de reconstruction des réseaux	SAINT MARTIN BOULOGNE : Rue F.Boulangier	75 357	P1 ferme
18974	AMBLETEUSE	Réalisation des travaux de l'Ouvrage de Transfert des Eaux Usées	AMBLETEUSE : Emissaire terminal	106 928	P1 ferme
18977	AMBLETEUSE	Réalisation des travaux d'amélioration de réseaux	AMBLETEUSE : Hameau de Raventhun	56 529	P1 ferme
18981	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN	Amélioration de la collecte des eaux usées	ST QUENTIN : Quartier de l'Europe rue d'Alembert - rue Fleming - rue Boileau - allée Elie Fleury	118 125	P1 ferme
18986	AMBLETEUSE	Réalisation d' une étude diagnostique	AMBLETEUSE	35 500	P1 ferme
Sous-Total P1 ferme				2 309 317	

l

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
14560	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Etude diagnostique et modélisation des réseaux et de la step de l'UT	BRUAY LA BUISSIERE et les communes de l'Agglomération	58 900	P2 ferme
14822	SIVOM CANTONS BOURBOURG GRAVELINES	Travaux d'amélioration de réseaux de collecte	CAPPELLE BROUCK : RD 46	89 100	P2 ferme
17363	SICOM ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION CAMBRESIENNE	Amélioration de réseaux	CAMBRAI : Rue des Rotisseurs	38 400	P2 ferme
17388	STEENVOORDE	Réseau amélioration	STEENVOORDE : Rue d'Hondschoote et Chemin des Cendres	61 600	P2 ferme
17702	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	Réseau Amélioration	DECHY : Rues Pasteur et Sébille	50 400	P2 ferme
17726	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Etude diagnostique, schéma directeur et mise en oeuvre du diagnostic permanent	TOURCOING et diverses communes de l'agglomération	154 100	P2 ferme
17739	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	Réseau Amélioration Mise en séparatif	BOUSSOIS : Rue Eugène Chimot	150 720	P2 ferme
17740	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	Réseau Amélioration	LOUVROIL : Rue Jules Gallois (2ème partie)	151 200	P2 ferme
17746	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Amélioration	BARLIN : Rues des Marolliers, des Marolliers prolongé et des Roulettes	108 000	P2 ferme
17750	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Amélioration	DOUVRIIN : Rues Roger Salengro et Boulevard de l'Ouest	165 900	P2 ferme
17751	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Amélioration	BEUVRY : Place Roger Salengro, Ruelle de la Place et Rue J. Weppe	40 800	P2 ferme
17765	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS	Réseau Amélioration	FLERS EN ESCREBIEUX : Rue de Wagnonville (1ère partie)	32 000	P2 ferme
17775	SICOM ASSAINISSEMENT FONTAINE ANNEUX	Etude diagnostique des réseaux	FONTAINE NOTRE DAME ET DIVERSES COMMUNES DU SYNDICAT	48 655	P2 ferme
17802	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Ouvrage de dérivation de la rivière des Laies directement dans la Lys	ARMENTIERES : Quai de Beauvais	1 258 520	P2 ferme
17833	HAZEBROUCK	Réseau Amélioration	HAZEBROUCK : Place Salengro, Rues Nationale et de la Gare	84 248	P2 ferme
17848	SI D ASSAINISSEMENT AULNOY FAMARS VALENCIENNES	Elimination d'Eaux Claires Parasites	BRUAY SUR L'ESCAUT : Rue Renan	256 800	P2 ferme
17854	SICOM ASSAINISSEMENT AGGLOMERATION CAMBRESIENNE	Réseau de Transfert	CAMBRAI : Route de Solesmes "Les Picadores"	120 000	P2 ferme
17855	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Réhabilitation et mise en séparatif de la rivière des Laies (3ème partie) (Complément financier aux dossiers 80660 et 83809)	ARMENTIERES : Rue du Général Leclerc et Rond Point Place Jules Guesde	480 000	P2 ferme
18079	COMMUNAUTE DE COMMUNES SAMBRE AVESNOIS	Réseau Amélioration Mise en séparatif	HAUTMONT : Rue du Bois du Quesnoy	33 600	P2 ferme
18873	COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Travaux d'amélioration de réseaux.	BOURBOURG : Rue de la mer	50 400	P2 ferme
Sous-Total P2 ferme				3 433 343	
17741	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ARTOIS	Réseau Amélioration	CAMBLAIN CHATELAIN : Rues Casimir Beugnet et la Ferté	128 975	P3 ferme
17925	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT OMER	Travaux d'amélioration de réseaux.	ARQUES : Rues Aristide Briand, George Sand et Claudius Desbrosse.	43 200	P3 ferme
18050	QUERRIEU	Réhabilitation des réseaux eaux usées	QUERRIEU : Rue Pellion, route nationale et au camping municipal	59 400	P3 ferme
19038	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT OMER	Réalisation de la mise en séparatif des réseaux	SAINT OMER : Impasse Saint Exupéry	35 200	P3 ferme
Sous-Total P3 ferme				266 775	
TOTAL GENERAL				6 009 435	

R

01

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les 41 dossiers « réhabilitation des réseaux d'assainissement ».

Il procède au vote de la délibération.

La délibération «REHABILITATION DES RESEAUX D ASSAINISSEMENT» n°13-I-055 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.

3.2.3. Participations financières aux réseaux d'eaux pluviales (ligne X124)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour avis de la CPI avant décision du CA (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de CPI repris en point 6 du dossier du CA du 18 octobre 2013) :

● 8 dossiers pour un montant total de 2,105 M€.

(Rappel : La sous ligne X124, nouvelle sous ligne du Xème Programme d'Intervention, n'ayant pas de dotation, ces opérations sont proposées pour avis à la Commission avant décision au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013).

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
18980	SI D'ASSAINISSEMENT AULNOY FAMARS VALENCIENNES	Reprise des déversoirs d'orage	AULNOY LEZ VALENCIENNES : Rue V. Hugo	120 639	P1 ferme
18982	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT QUENTIN	Renforcement d'un collecteur principal eaux usées et pluviales	SAINT QUENTIN - Quai Gayant (entre rue Villebois Mareuil et rue Tour Y Val)	166 500	P1 ferme
Sous-Total P1 ferme				287 139	
17767	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HENIN-CARVIN	Botiaux Phase 1 - Restructuration des réseaux	CARVIN : Botiaux	403 928	P2 ferme
17768	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HENIN-CARVIN	Restructuration et renforcement des réseaux unitaires	CARVIN: Barreau pluvial du Buqueux	273 339	P2 ferme
17832	COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Redimensionnement du poste de relèvement des Bateliers et restructuration des réseaux amonts (3ème partie) (Complément financier aux dossiers 86011 et 14815)	LILLE : Les Bateliers (3ème partie)	840 000	P2 ferme
Sous-Total P2 ferme				1 517 267	
18028	SITE AILLY SUR SOMME-ST SAUVEUR-BREILLY	Restructuration et renforcement des réseaux unitaires	AILLY SUR SOMME	128 000	P3 ferme
18048	SITE AILLY SUR SOMME-ST SAUVEUR-BREILLY	Mise en place d'un ouvrage de transfert des eaux usées entre Saint Sauveur et Ailly sur Somme	SAINTE SAUVEUR ET AILLY SUR SOMME	90 090	P3 ferme
18904	CONTY	Restructuration du réseau d'assainissement unitaire	CONTY	82 500	P3 ferme
Sous-Total P3 ferme				300 590	
TOTAL GENERAL				2 104 996	

R

Débats :

Monsieur KARPINSKI présente en détail les deux dossiers particuliers de la Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin.

Monsieur LEMAY fait remarquer l'intérêt de ne pas envoyer les eaux de pluie en station d'épuration mais dans le cas précis du dossier présenté, de les renvoyer dans la Deûle (ce qui pourrait permettre également d'améliorer la qualité de la Deûle).

Monsieur LEMAY souligne, étant donné le contexte difficile de stabilité du sol du secteur, l'importance d'une pose performante pour éviter de casser les réseaux.

Monsieur THIBAUT explique qu'il y a eu beaucoup d'affaissements miniers sur les 20 dernières années mais que la situation se stabilise désormais.

→ **Monsieur SCHEPMAN** s'intéresse à la cause de diminution des affaissements miniers et au fait qu'ils pourraient se reproduire.

Il se demande si les solutions de pose utilisées sont fiables à 20 ans.

→ **Monsieur VALIN** souligne que les spécialistes, entreprises, poseurs proposent des solutions sur la base de retours d'expériences (remblais drainés etc.). Ils disposent d'une palette technique qui permet d'adapter au maximum les conditions de pose en fonction des conditions de milieux. Il n'en reste pas moins en effet que l'on ne sait pas aujourd'hui anticiper la nature des affaissements miniers.

→ **Monsieur LEMAY** souligne que le problème serait plus dramatique s'il s'agissait d'eau polluée. Il n'empêche qu'il faut en effet faire en sorte d'éviter que les « tuyaux » ne cassent.

Monsieur LEMAY procède au vote de la délibération.

***La délibération «RESEAUX D'EAUX PLUVIALES»
n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des
Interventions et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 18
octobre 2013.***

**Delibération et point de présentation joints au point n°6 du dossier du Conseil
d'Administration du 18 OCTOBRE 2013.**

4 - EAU POTABLE

Monsieur VALIN évoque sous forme d'illustration photo l'inauguration du boisement du site de production d'eau potable de Flers en Escrebieux le 11 juin 2013.

4.1 Situation des engagements (lignes X21, X23 et X25)

Monsieur VALIN, en référence au point n°4 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente la situation des engagements des lignes X21 « économies d'eau », X23 « protection de la ressource en eau » et X25 « alimentation en eau potable » et les demandes de participations.

I - ECONOMIES D'EAU (LIGNE X21)

Conformément à la modification de la délibération eau potable 13-A-013 validée en Conseil d'Administration du 29 Mars 2013, les opérations de recherches de fuites et d'économies d'eau des collectivités visant à récupérer de l'eau de pluie par stockage dans une cuve pour la réutiliser pour de l'arrosage, du nettoyage en substitution de l'utilisation d'eau potable sont désormais imputées sur la ligne X210.

Lors de l'élaboration du programme, la ligne X210 n'avait pas été dotée initialement car il n'y avait pas d'interventions ciblées sur cette ligne.

La totalité des dossiers s'élève à la somme de 1,211 M€, il sera proposé en Commission Permanente Programme du 27 Septembre 2013, puis au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013, de transférer une dotation correspondante sur cette ligne à partir des lignes X23 et X25. Les dossiers dont les montants de participations financières sont inférieurs à 30 000 €, seront engagés par décision du Directeur Général.

II - PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (LIGNE X23)

A) SITUATION (EN M€) AU 25/07/2013

	X ^{ème} Programme, année 2013				
	sous ligne X230*	Sous ligne X231*	Sous ligne X232*	Sous ligne X233*	Total ligne X23
Dotation X ^{ème} Programme (ligne X23) : protection de la ressource	0,784	0,100	0,150	0,466	1,500
Engagements décidés depuis le 1 ^{er} janvier 2013	0,505	0	0,058	0,275	0,838
Engagements proposés à la CPI du 27/09/2013 : - Subvention	0	0	0	0,116	0,116
Reste disponible après CPI du 27/09/2013	0,279	0,100	0,092	0,075	0,546

* X230 = ressource eaux souterraines

* X231 = ressource eaux superficielles

* X232 = acquisitions foncières pour protection de la ressource

* X233 = études et animation pour les ORQUE

B) POINT SUR LA LIGNE X23

La dotation 2013 sur la ligne X23 est de 1,5 M€. Compte tenu des dossiers déjà décidés, et du dossier présenté à cette Commission Permanente des Interventions, le solde disponible sera de 0,546 M€, soit un engagement de 63,6%.

Il sera proposé à la Commission Permanente Programme du 27 septembre 2013 puis au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013, de transférer 0,1 M€ vers la ligne X210 pour les économies d'eau (cf I) et le solde de 0,45 M€ sera utilisé pour engager des dossiers de protection de la ressource d'ici la fin de l'année.

III - ALIMENTATION EN EAU POTABLE (LIGNE X25)

A) SITUATION (EN M€) AU 25/07/2013

	X ^{ème} Programme, année 2013					
	sous ligne X250*	Sous ligne X251*	Sous ligne X252*	Sous ligne X253*	Total ligne X25	Sous ligne X210*
Dotation X^{ème} Programme (ligne X25) : alimentation en eau potable	3,730	9,120	0,900	0,050	13,800	0
Engagements décidés depuis le 1 ^{er} janvier 2013	0,505	0,955	0,264	0,018	1,742	0,258 ⁽¹⁾
Engagements proposés à la CPI du 27/09/2013, dont :	0,910	8,315				
- Avance	-	-		-	9,225	-
- Subvention :	0,738	6,599				
- Solidarité U/R :	0,172	1,716				
Engagements proposés au CA du 18/10/2013	-	-		-	-	0,953
Reste disponible après le CA du 18/10/2013	2,315	-0,150	0,636	0,032	2,833	-1,211

* X250 = amélioration de la qualité de l'eau potable

* X251 = sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable

* X252 = économies d'eau et recherches de fuites

* X253 = assistance technique aux gestionnaires de la ressource en eau potable

⁽¹⁾ Les décisions seront prises après validation par le Conseil d'Administration des transferts de crédit.

B) POINT SUR LA LIGNE X25

La dotation 2013 sur la ligne X25 est de 13,8 M€.

Les transferts entre sous lignes seront effectués afin de satisfaire aux demandes présentées sous réserve des décisions de la Commission Permanente des Interventions du 27 Septembre 2013 et du Conseil d'Administration du 18 octobre 2013, le solde sera de 1,722 M€ soit un engagement de 87,5%.

Il sera proposé à la Commission Permanente Programme du 27 septembre 2013 puis au Conseil d'Administration du 18 octobre 2013, de transférer ce solde vers d'autres politiques d'intervention.

Dossiers présentés

4.2 – Participations financières aux économies d'eau et à la recherche de fuites (ligne X 210)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés :

11 dossiers d'économies d'eau et recherche de fuites (ligne X210) pour avis de la CPI avant décision du CA pour un montant total de participation financière de 953 460 € (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de CPI repris en point 6 du dossier du CA du 18 octobre 2013) :

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17990	SIAEP de Gueschart	Etude diagnostique pour les SIAEP de Gueschart, De Domleger-Longvillers et les communes de Conteville et de Hiermont	Communes des Syndicats de Gueschart et de DomLéger-Longvillers et communes de Hiermont et Conteville	35 150	ferme
18934	SIAEP du Plateau Nord Albert	Etude diagnostique du système de distribution d'eau potable	Albert et les communes du Syndicat	40 000	ferme
17985	SIVU Adduction Distribution Eau Potable Région Fauquembergues	Etude diagnostique du service eau potable	Merck Saint Lievin	50 500	ferme
18931	SIAEP Plateau Sud Ailly Sur Noye	Réalisation d'une étude diagnostique du système d'alimentation en eau potable	Folleville et les autres communes du Syndicat	32 400	ferme
Sous-Total ferme				158 050	
N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17794	Communauté Urbaine d Arras	Sectorisation du réseau d'eau potable : comptage et télégestion	Arras et diverses communes de la CU Arras unité de distribution Méaulens et Agny	173 410	optionnel
17817	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	Mise en place de compteurs sur le réseau de production d'eau de la CAHC	Henin Beaumont et diverses communes de la communauté d'agglomération d'Hénin Carvin	250 000	optionnel
17958	SI Distribution Eau Région Gonnehem	Pose de compteurs de sectorisation	Gonnehem	65 000	optionnel
17961	SIAEP De Gueschart	Mise en place de compteurs de sectorisation	Communes du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Gueschart	155 000	optionnel
17964	S I des Eaux de Flixecourt	Recherche de fuites sur le réseau eau potable	FLixecourt - Ville Le Marcelet	40 000	optionnel
18929	Communauté d'Agglomération Amiens Métropole	Programme de lutte contre les pertes du réseau d'eau potable sur la commune d'Amiens	Amiens centre et périphérie	52 000	optionnel
19031	Communauté d'Agglomération de Saint Quentin	Acquisition de matériel de détection de fuites	Saint Quentin	60 000	optionnel
Sous-Total optionnel				795 410	
TOTAL GENERAL				953 460	

Monsieur BLIN présente en détail les deux dossiers du SIAEP de Gueschart en référence au point de présentation et au diaporama de séance.

Débats :

Monsieur BLIN confirme à Monsieur LEMAY que les dossiers du SIAEP de Gueschart portent sur un suivi / surveillance de réseau.

Monsieur LEMAY demande quelles sont les solutions apportées si un mauvais résultat est constaté sur une portion de réseau.

→ **Monsieur BLIN** explique qu'au travers des démarches d'amélioration de rendements de réseaux, il s'est avéré nécessaire d'éviter de procéder à du « coup par coup » et d'avoir les approches les plus globales possibles en amont, ce qui passe par la remise à niveau des vannes pour pouvoir isoler un certain nombre de secteurs d'unités de distribution et par la mise en place de compteurs de sectorisation globaux à l'échelle de 2 à 3 communes.

Ces investissements doivent permettre un suivi régulier dans le temps pour pouvoir intervenir plus finement à travers des outils de corrélation et de réparation.

La démarche du SIAEP de Gueschart est ambitieuse mais s'inscrit dans la réflexion de fusion à terme de plusieurs syndicats sur le secteur.

→ **Monsieur VALIN** confirme que des écoutes sont réalisées sur des secteurs identifiés pour repérer les éventuelles fuites et les réparer.

Monsieur SIMEON évoque le dossier dit « optionnel » de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en soulignant l'importance de disposer de matériel de détection de fuites car la longueur des réseaux à contrôler est importante pour 75 000 habitants.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que si les membres de la CPI donnent un avis favorable sur ces dossiers et si la CPP de l'après-midi donne un avis favorable sur les répartitions financières, les dossiers présentés en priorité ferme ou optionnel (comme celui de Saint Quentin) « passent ».

Monsieur LEMAY demande si d'autres remarques sont à exprimer sur les dossiers « d'économies d'eau et recherche de fuites » présentés.

Pas d'autres remarques.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers présentés.

Il procède au vote de la délibération.

La délibération « ECONOMIES D EAU » n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 18 octobre 2013.

Délibération et point de présentation joints au point n°6 du dossier du Conseil d'Administration du 18 OCTOBRE 2013.

4.3 – Participations financières en faveur de la protection de la ressource en eau (ligne X23)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, est présenté pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

1 dossier de NOREADE de poursuite de l'animation sur les ORQUE Sud Avesnois, Saint Aubin/Sars Poterie, Inchy /Troisvilles pour un montant total de 115 500 €.

		Montant
Salaires et charges sur 3 ans		150 000 €
P.F. Agence proposée	S70%	105 000 €
	Forfait équipement et fonctionnement	10 500 €
Total pf présentées		115 500 €

Madame VALLÉE présente en détail le dossier de Noréade en référence au point de présentation et au diaporama de séance.

Monsieur LEMAY demande si des remarques sont à exprimer sur le dossier présenté.

Pas de remarque.

Monsieur LEMAY soumet le dossier au vote de la CPI.

Il procède au vote de la délibération.

***La délibération «ETUDES ET ANIMATION DES ORQUE»
n°13-I-056 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.***

K

4.4 – Participations financières à l'amélioration de la qualité de l'eau potable (ligne X250)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

4 dossiers pour un montant total de 910 380 €.

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17863	Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Artois	Interconnexion entre Morchies et Lagnicourt Marcel	Lagnicourt Marcel et Morchies	140 000	ferme
17868	SIADEBP du Bas Pays	Construction d'une nouvelle unité de traitement	Givenchy Les La Bassée	406 205	ferme
17869	Régie Noréade	Création d'une usine de traitement en Eau Potable pour l'élimination du Fer et du Manganèse	Rejet de Beaulieu	263 062	ferme
17966	Communauté Urbaine d'Arras	Interconnexion entre Mercatel et le réseau principal CU Arras	Mercatel	101 113	ferme
Sous-Total ferme				910 380	
TOTAL GENERAL				910 380	

Monsieur **KARPINSKI** présente en détail en référence au point de présentation et au diaporama de séance, le dossier du SIADEBP du Bas Pays (présentation qu'il complète avec celle du dossier en sécurisation quantitative (point 4.5).

Débats :

Monsieur **DEFLESSELLE** demande pourquoi le taux de Solidarité Urbain / Rural pour les dossiers du SIADEBP (point 4.5) n'est que de 3%.

→ Monsieur **KARPINSKI** et Monsieur **VALIN** expliquent que la part de population rurale desservie est de 3% au regard de la population globale (prorata) : le taux de S/R est de 15 % sur 3% du montant.

Monsieur **LEMAI** soumet au vote de la CPI les dossiers « Amélioration de la qualité de l'eau potable distribuée ».

Il procède au vote de la délibération.

**La délibération «AMELIORATION QUALITE EAU POTABLE DISTRIBUEE»
n°13-I-057 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.**

U

4.5 – Participations financières à la sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable (ligne X251)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, sont présentés pour décision (c.f. tableau récapitulatif ci-après + détails du point de présentation) :

14 dossiers pour un montant total de 8 314 862 €.

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17989	Communauté d'Agglomération de Saint Omer	Etudes préalables aux travaux d'interconnexion.	Saint Omer	169 500	ferme
19019	Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau de la Région de Dunkerque	Réalisation d'une étude des potentiels de diversification de la ressource en eau potable	Moulle	108 650	ferme
19020	Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau de la Région de Dunkerque	Réalisation d'une mission de diagnostic sur le génie civil de 4 réservoirs	Gravelines, Dunkerque (Malo), Eperlecques et Houle-Moulle	35 750	ferme
Sous-Total ferme				313 900	
17993	SIADep Vallée Hem Nord	Etude diagnostique pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable.	Communes du Syndicat	30 000	opération isolée
Sous-Total opération isolée				30 000	

N° Dossier	Nom MO	Objet	Localisation	PF Agence (€)	Priorité
17777	Société des Eaux du Nord	Interconnexion du réseau d'eau potable : Renforcement de la zone Nord	Quesnoy Sur Deûle	90 375	optionnel
17867	Communauté Urbaine d'Arras	Sécurisation quantitative du forage Méaulens	Arras	90 818	optionnel
17944	SIADe du Bas pays	Création de deux réservoirs de stockage des eaux traitées	Givenchy Les La Bassée	359 580	optionnel
17960	SIAEP Haute Cologne	Réhabilitation du réservoir de "La Boule Bleue"	Roisel	75 000	optionnel
18014	SIAEP du Plateau Nord Albert	Travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable entre Owillers La Boisselle et Pozières.	Owillers La Boisselle et Pozières	285 459	optionnel
18022	Abbeville	Réhabilitation des trois réservoirs au sol rue du Château d'eau	Abbeville	32 532	optionnel
18905	Régie Noréade	Interconnexion du réseau d'eau potable (1ère partie liaison Saulzoir -	Saulzoir - Pecquencourt	5 729 000	optionnel

		Pecquencourt)			
19022	SI des Eaux Région Bonningues les Calais	Création de forage	Pihen Les Guines	106 000	optionnel
17949	Syndicat Mixte d'Adduction Eaux de La Lys	Sécurisation de l'alimentation électrique de l'usine de traitement	Aire Sur La Lys	87 500	optionnel
17950	Syndicat Mixte d'Adduction Eaux de La Lys	Création d'un réservoir sur l'usine de traitement	Aire sur La Lys	1 114 698	optionnel
Sous-Total optionnel				7 970 962	
TOTAL GENERAL				8 314 862	

Madame VALLÉE présente en détail le dossier de Noréade, projet de liaison entre l'Avesnois et Pecquencourt dit « autoroute de l'eau » en référence au point de présentation et au diaporama de séance.

Débats :

Monsieur LEMAY souligne que le dossier de Noréade est un véritable projet d'aménagement du territoire et est en ce sens structurant. Il a pour but de relier la ressource en eau du « sud du nord » aux régions plus au nord qui n'ont pas ou peu d'eau.

Ce projet est incontournable.

Il représente un coût important mais nécessaire pour aménager correctement le territoire et donner une sécurité dans l'approvisionnement en eau à terme des grandes agglomérations (Dunkerque, Lille, Lens-Liévin...).

Monsieur LEMAY demande si d'autres remarques sont à exprimer.

Monsieur DEFLESSELLE demande si de nouveaux forages vont être réalisés.

→ **Madame VALLÉE** explique que les forages sont existants mais il est prévu dans une phase de travaux de les équiper et de les raccorder à l'usine avec autorisation administrative.

Monsieur DEFLESSELLE demande si les communes autour de ces forages vont bénéficier de cet apport d'eau.

→ **Madame VALLÉE** précise que sur les 16 800 m³/jour autorisés, 11 000 m³/jour vont être transférés dans la conduite mais le reste sera utilisé sur place pour alimenter les populations.

Monsieur THEROUANNE confirme que la situation sur le secteur de Lille Métropole et de la Communauté d'Agglomération de Lille est assez critique actuellement en terme quantitatif. Il peut subir les conséquences d'arrêts techniques de l'usine d'Aire sur la Lys (SMAEL) obligeant parfois à des dérogations sur la qualité de l'eau distribuée.

Par ailleurs, le problème des perchlorates reste latent. Les arrêtés de restriction d'usage ont toujours cours.

Les perchlorates ont été repris dans le contrôle sanitaire incluant des recommandations.

D'autres mesures seront envisagées et devraient s'affirmer début 2014.

Les collectivités restent en attente de normes sur les perchlorates.

Monsieur THEROUANNE fait remarquer que Monsieur Jean-Yves GRALL, Directeur Général de l'ARS à partir du 1^{er} octobre 2013, était le Directeur Général de la Santé ayant écrit à Monsieur LENOIR et aux deux préfets pour leur demander de prendre les mesures de restrictions sur les perchlorates.

Monsieur LEMAY explique que l'usine d'Aire sur la Lys alimente Lille mais également Lens.

La situation quantitative est en effet tendue.

Monsieur RAOULT confirme que le projet est important avec entre 50 à 55 M€ de travaux financés par Noréade.

Il a une utilité de sécurisation de l'ensemble des communes SIDEN sur le territoire du département du Nord. La moitié de l'artère « autoroute de l'eau » existe déjà de Pecquencourt à la frontière belge.

De Dunkerque aux portes de Lille, il n'existe pas de champ captant. La Flandre maritime et la Flandre intérieure dépendent du ravitaillement de la nappe de la craie du Pas-de-Calais (Région de Saint Omer) et de quelques champs captants fragiles du Mélandois. Autrement, il faut puiser dans la Lys ou avoir recours au château d'eau de l'Avesnois.

Le champ captant concerné par le dossier se trouve dans la forêt de Mormal sur la commune de Locquignol et sur 9 600 hectares. Ce champ captant présente l'intérêt que son eau ne comporte pas de nitrates et que la nappe est située entre 20 et 40 mètres de profondeur.

Le dossier porte sur une première partie de travaux pour le tronçon liant l'Avesnois et Pecquencourt.

Des négociations sont en cours depuis quelques temps avec l'agglomération de Lille qui se trouve en situation d'insécurité en période estivale. L'accord qui se profile serait de créer une régie de production entre Noréade et la Communauté Urbaine de Lille pour garantir un ravitaillement.

Il reste également la possibilité d'aller aider le secteur de Lens-Carvin où existent des communes SIDEN dans le bas Artois (Vitry-en-Artois).

La vision à moyen terme et long terme défendue par Noréade permettra de sécuriser pratiquement l'ensemble du territoire du Nord et une bonne partie du Pas-de-Calais.

Monsieur LEMAY demande si d'autres remarques sont à exprimer sur les dossiers présentés.

Pas d'autres remarques.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI les dossiers de « sécurisation quantitative de l'alimentation en eau potable ».

Il procède au vote de la délibération.

***La délibération «SECURISATION QUANTITATIVE»
n°13-I-058 est adoptée à l'unanimité par la Commission Permanente des Interventions.***

R

5 - LUTTE CONTRE LA POLLUTION AGRICOLE

5.1 - Situation des engagements (lignes X18 et X152)

Monsieur **LABRUNE**, en référence au point n°5.1 du dossier de séance de la CPI du 27 septembre 2013, présente la situation des engagements des lignes X18 et X152 « lutte contre la pollution agricole ».

	Xème programme – année 2013					
	Sous ligne X181	Sous ligne X182	Sous ligne X183	Sous ligne X185	Sous ligne X187	Sous ligne X152
Dotation de l'année	0	4,475	1,000	0,425	0,400	0,650
Engagements décidés depuis le 1^{er} Janvier 2013	0	0,427	0,210	0,410	0,215	0
Engagements proposés à la CPI du 27 Septembre 2013	0	0	0	0	0	0
Engagements proposés au CA du 18 Octobre 2013	0	0,008	0	0	0	0
Reste disponible après le CA du 18 Octobre 2013	0	4,040	0,790	0,015	0,185	0,650

X181 : Elevages
 X182 : Pollutions diffuses
 X183 : Plan végétal pour l'environnement
 X185 : Soutien à l'agriculture biologique et à l'agroforesterie
 X187 : Maintien de l'agriculture en zones humides
 X152 : Assistance technique aux agriculteurs

Le « reste disponible » de la ligne X18 (5,03 M€) sera intégralement utilisé d'ici la fin de l'année 2013 pour engager différents dossiers en cours d'instruction. En effet, à ce stade, le total des demandes est estimé à environ 7,8 M€ :

- 5,5 M€ pour les dossiers PEA,
- 2 M€ pour les dossiers MAE
- 0,3 M€ pour les dossiers PVE Picardie.

Dossier présenté

5.2 – Participation financière à la lutte contre les pollutions diffuses (ligne X182)

Pour la présente Commission Permanente des Interventions, est présenté pour avis de la CPI avant décision du CA :

1 dossier de lutte contre les pollutions diffuses (ligne X182) pour un montant total de participation financière de 8 250 € (c.f. explication ci-après + détails du point de présentation du dossier de CPI repris en point 6 du dossier du CA du 18 octobre 2013) :

Ce dossier a pour maître d'ouvrage la commune de Seclin et a pour objet l'acquisition d'un désherbeur à eau chaude (matériel alternatif à l'utilisation de produit chimique) dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics.

Le dossier est présenté avec une demande de dérogation exceptionnelle du maître d'ouvrage qui a réalisé l'acquisition du matériel avant la demande de financement.

Le montant de participation financière est de 8 250 € sur les 16 500 € finançables.

Débats :

Monsieur DEFLESSELLE souligne le montant élevé du matériel désherbeur à eau chaude (16 500 €). Il en demande explication.

→ **Monsieur VALIN** propose de présenter pour la prochaine séance le matériel sous illustration photo avec davantage d'explication.

Il précise qu'il s'agit d'un matériel sur remorque assez volumineux.

Monsieur LEMAY soumet au vote de la CPI le dossier présenté.

Il procède au vote de la délibération.

La délibération « POLLUTIONS DIFFUSES » n°13-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Permanente des Interventions et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 18 octobre 2013.

Délibération et point de présentation joints au point n°6 du dossier du Conseil d'Administration du 18 OCTOBRE 2013.

h

Point d'information

Monsieur LABRUNE dresse en complément du dossier de séance l'état d'avancement des dossiers Mesures Agro-Environnementales (MAE) et Programme Eau et Agriculture (PEA) en 2013 :

Dossiers MAE :

	Nord Pas de Calais	Picardie	TOTAL
Besoins exprimés en priorité 1	388 479 €	869 206 €	1 257 685 €
Besoins exprimés en priorité 2	0 €	469 682 €	469 682 €
Besoins exprimés en priorité 3	0 €	150 394 €	150 394 €
Besoins exprimés en priorité 4	285 096 €	63 569 €	348 665 €
Besoins exprimés en priorité 5	0 €	5 417 €	5 417 €
Besoins exprimés en priorité 6	0 €	0 €	0 €
TOTAL	673 575 €	1 558 268 €	2 231 843 €

Dossiers PEA :

	Montants	Surfaces proposées	Nombre de dossiers
Priorité 1	1 781 645 €	2 000 ha	45
Priorité 2	404 428 €	450 ha	11
Priorité 3	1 009 192 €	1134 ha	19
Priorité 4	1 957 099 €	2 206 ha	47
Appel à projets	58 000 €	27 ha	10
Total PEA 2013	5 210 364 €	5 817 ha	132
<i>Dossiers non éligibles (pas de SAU en enjeu EAU) ou abandonnés</i>	<i>70 529 €</i>	<i>73 ha</i>	<i>2</i>

Il souligne qu'en 2013, le nombre de dossiers déposés dépasse largement la dotation disponible (Montant des besoins : 7,4 M€ face à une dotation disponible de 4 M€), et qu'il est donc nécessaire d'activer les critères de priorités prévus par la délibération de programme n°13-A-012 du 29 mars 2013.

Ce point a été présenté en Commission Permanente Eau et Agriculture du 13 septembre 2013. La CPEA propose le financement des dossiers de priorités 1 et 2 pour les MAE et PEA et des dossiers « appel à projet » PEA, ce qui représente un montant total de moins de 4 M€ :

	Montant
MAE Priorité 1 : enjeu eau	1 257 686 €
MAE Priorité 2 : enjeu ZH	469 682 €
PEA Priorité 1	1 781 645 €
PEA Priorité 2	404 428 €
PEA appel à projet	58 000 €
TOTAL	3 971 441 €

Débats :

Monsieur LEMAY fait remarquer qu'il est normal étant donné le contexte d'appliquer les dispositions de critères de priorités de la délibération de programme.

Monsieur ROUSSEL demande, suite à la CPEA du 13 septembre 2013, si des précisions ont été apportées concernant l'appel à projet PVE en Picardie et l'appel à projet PMBE signalé en séance.

Il fait remarquer que sur le PVE il reste un solde de dotation disponible que les représentants agricoles auraient voulu voir appliqué pour le financement de la priorité 3 du PEA.

→ **Monsieur LABRUNE** explique qu'il reste des dossiers d'appel à projet Picardie à déposer pour le 30 septembre 2013. Tant que cette date n'est pas passée, le nombre de dossiers et donc de besoins financiers ne peuvent pas être précisés.

Il ajoute que les discussions avec la DRAAF Picardie se poursuivent. Il confirme qu'un appel à projet PMBE va être lancé avec modalités spécifiques et dépôt limite de dossiers pour le 30 novembre 2013.

Monsieur LABRUNE précise que l'appel à projet PMBE (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevages) concerne la nouvelle zone vulnérable de l'Authie.

Monsieur THIBAUT précise qu'une marge est conservée sur la ligne agriculture pour l'appel à projet PMBE et ne peut pas être utilisée pour le moment pour les dossiers MAE en priorité 3.

Monsieur FOUQUART confirme que les dossiers MAE ont pour date butoir de dépôt la fin 2013 (ce qui correspond à la fin du PDRH).

Tous les dossiers seront instruits.

Le fait que la CPEA ait suivi les critères de priorités établis sous délibération programme par le Conseil d'Administration permet au Directeur Général de l'Agence de prendre les dispositions au plus vite et aux services instructeurs de terminer l'instruction des dossiers avant fin 2013.

Divers

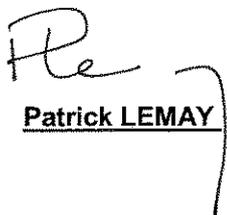
Monsieur LEMAY fait remarquer que la présentation des points en séance et le dossier de la CPI sont encore plus clairs qu'avant.

Il remercie les services de l'Agence pour cet effort.

Monsieur RAOULT précise qu'il serait intéressant cependant d'ajouter les cartes de localisation des dossiers d'intervention présentés.

Monsieur LEMAY remercie les membres de la commission et clôt la séance à 12h38.

**LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES INTERVENTIONS**


Patrick LEMAY

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE**


Olivier THIBAUT